L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE
DU VAL DE LOIRE

ENTREPRISES
NOUVEAUX LOCAUX
POUR PELLÉ ELECTRICITÉ

COLLECTIVITÉS
FACILITER LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES
AVEC AGGLOPOLYS

DOSSIER
COMPÉTITIVITÉ,
LA GÉOGRAPHIE
DES PÔLES

PROCHAIN TEDxBLOIS LE 2 AVRIL AU JEU DE PAUME

(LIRE P.5)

© Culture Com'

Gratuit **#201**
Janvier / Février 2023 édition du Loir-et-Cher

www.lepicentre.online

La Maison de la Communication

1 lieu, 6 structures, 170 experts + VOUS

La Maison de la Communication concentre en 1 seule adresse les savoir-faire de 6 entreprises expertes chacune dans leur domaine, fédérées par l'objectif commun d'offrir les solutions les plus performantes pour réussir votre communication.

Visibilité, notoriété, événementiel, communication interne et externe, opérations commerciales… A toutes les échelles, du local au national…
Pousser la porte de la Maison de la Communication permet tout autant de créer son logo, bâtir son site internet, concevoir sa campagne de pub à la radio, réaliser un reportage photo ou vidéo, organiser un événement, imprimer tout support de communication…

On pourrait en mettre une pleine page ! Le mieux c'est qu'on en parle…

MAISON DE LA COMMUNICATION
CONSEIL | CRÉATIVITÉ | RADIO | DIGITAL
ÉVÈNEMENTIEL | PHOTO | IMPRESSION

À Blois, la Maison de la Communication réunit en un seul et même endroit un panel de professionnels spécialisés dans l'image, la publicité et l'organisation d'événements promotionnels.

5 rue du Père Brottier 41000 Blois contact@maisondelacom41.fr maisondelacom41.fr

ÉDITO

Janvier / Février 2023
ÉDITION DU LOIR-ET-CHER
Gratuit
#201
www.lepicentre.online

Groupama Up /
Espace entreprises,
2 avenue de Chateaudun
CS1319 - 41013 Blois Cedex
02 54 74 30 39

PRÉSIDENT
François Delaisse

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
06 45 76 38 62

RELATIONS EXTÉRIEURES
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

CONTACTS COMMERCIAUX
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85

IMPRESSION
Imprimerie Baugé, Descartes

GRAPHISME
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

MAQUETTE
Culture Com

RÉDACTEURS
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault
Émilie Marmion
Camille Colloch

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.
Au capital de 10 000 euros
Siret 53804876000028
Dépôt légal & parution
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1080

« On n'est pas à l'abri des bonnes nouvelles »

Entendue lors d'une conférence à Orléans en fin d'année et dénotant avec le discours ambiant, cette phrase, prononcée par l'économiste Christian Saint-Etienne, pourrait devenir un nouveau mantra, pour celles et ceux qui auraient envie d'aborder cette année 2023 avec un peu de confiance et de sérénité. Pour changer…

Il est vrai qu'en 2022, l'économie française a encaissé de multiples chocs : hausse des prix de l'énergie, incertitudes et tensions géopolitiques, difficultés d'approvisionnement, retour spectaculaire de l'inflation, hausse des taux d'intérêts … Sans même parler des multiples vagues d'un Covid toujours là, et autres réjouissances du même type…

Pour 2023, la projection reste entourée d'incertitudes très larges liées notamment à l'évolution de la guerre russe en Ukraine et à la disponibilité du parc nucléaire français, qui devraient continuer à impacter fortement le prix de l'énergie. Comme pour enfoncer le clou, des scénarios de délestage et de coupures d'électricité menacent les ménages et les entreprises en ce début d'année.

Alors s'attendre à des bonnes nouvelles, ça peut paraître légèrement naïf (oui, c'est un euphémisme.)
Et pourtant les projections macro estiment qu'à l'horizon 2024, l'économie française montrerait une résilience de l'emploi, du pouvoir d'achat des ménages et du taux de marge des entreprises. Chacune de ces trois variables pourrait même être meilleure que dans la situation pré-Covid.

© Freepik

Pas assuré, mais pas impossible non plus, le scénario d'une guerre russe en Ukraine qui trouverait une résolution favorable dans les mois à venir. L'économie mondiale redémarrerait alors très vite, et les entreprises doivent s'y préparer.
Après tout, ne dit-on pas aussi que *« le pire n'est jamais certain »* ?

Bonne lecture à tous,

La rédaction

SOMMAIRE

6 EN BREF

CPME, DIRE LES CHOSES COMME ELLES SONT

EDF ET TRANSDEV METTENT EN CIRCULATION LE 1ER CAR ÉLECTRIQUE DU LOIR-ET-CHER

8 ACTUALITÉS

« ANNUS MIRABILIS » POUR FITECO VENDÔME

34 TOURISME

CHÂTEAU DE LA BORDE EN SOLOGNE : LA PERLE RARE DU LOIR-ET-CHER

37 FESTIVAL

LES MARIONNETTES À L'HONNEUR AU FESTIVAL *AVEC OU SANS FILS*

© Fotolia

© Virginie Meigne

10 ACTUALITÉS

FRANCE 2030 S'INVITE AU GIR

PIERRE-AXEL PARODAT, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF 41

28 LE DOSSIER

COMPÉTITIVITÉ : LA GÉOGRAPHIE DES PÔLES

38 ART DE VIVRE

GASTRONOMIE
THÉÂTRE

22 LE MAG

L'INTERVIEW PAUSE CAFÉ DE *MON ASSISTANT NUMÉRIQUE*

EMPLOI FORMATION

MANAGEMENT Le coaching professionnel, un atout pour faire évoluer ses collaborateurs

TRANSITIONS La CCRM accompagne l'économie circulaire

TEDxBlois : « une bulle enchantée pour inventer un demain meilleur »

Les prochaines conférences TEDxBlois auront lieu le dimanche 02 avril 2023, au Jeu de Paume, à Blois.

On compte 4 000 TEDx dans le monde. Parmi eux, quarante villes françaises *« ont leur TEDx, dont Blois ! »*, explique Lénaïg de Freminville Duisit, fondatrice et présidente de TEDxBlois. Chaque TEDx organise un évènement par an. Après un premier évènement en 2019 à Chambord et un deuxième en 2021 (suite à un report dû à la pandémie), voici venue l'heure de la troisième édition le 02 avril 2023 ! Le thème ? *« Rêvons »* : rêvons d'un monde meilleur, agissons pour qu'il se produise, sortons des sentiers battus, osons accomplir nos rêves et (re)devenons vivant !

Entre modernité, inspiration et dynamisme

L'objectif des TEDx est de *« diffuser des idées qui le méritent, des idées ayant une influence positive pour l'humanité et le monde ou qui nourrissent notre curiosité,* poursuit Lénaïg de Freminville Duisit. *Les conférences, appelées talks, sont très modernes, courtes et très dynamiques ! Nous voulons faire vivre au public une véritable expérience, un moment vraiment spécial. Le TEDx est une bulle enchantée, pour inventer un demain meilleur et pour nourrir les esprits ouverts, qui a lieu une fois par an ».*

En 2023, l'évènement TEDxBlois mettra en lumière huit orateurs et trois artistes autour du thème Rêvons. *« Les conférenciers partagent leur vision du monde, leurs connaissances, leurs inspirations qui permettent de nous montrer d'autres possibles. Ils sont d'horizons très différents les uns des autres. Cette année, nous aurons entre autres des scientifiques, une sportive de haut niveau, un linguiste et des éclaireurs du monde de l'entreprise ou des arts. Nous faisons aussi appel à des artistes qui offrent d'autres façons de nous faire rêver et de nous inspirer ».* Encore beaucoup de mystère plane autour de l'identité de ces invités. Ces derniers seront dévoilés au cours du mois de janvier 2023.

« TEDxBlois, c'est aussi et surtout une vraie communauté locale : des partenaires, des écoles, dont l'école de design ETIC qui a créé l'affiche de cette édition, des équipes 100% bénévoles qui donnent leur passion et leur énergie ; tous sont essentiels pour que TEDxBlois puisse exister ! C'est un mouvement entièrement bénévole, humaniste et citoyen construit grâce au collectif », poursuit Lénaïg de Freminville Duisit. A l'année, l'association blésoise compte entre 25 et 30 bénévoles. Le jour J, plus de 80 bénévoles du Loir-et-Cher sont présents pour assurer le bon déroulement de l'évènement.

TEDxBlois 2021, édition Dopamine.

Lors des évènements, les conférences TEDx sont filmées puis rendues accessibles à tous gratuitement sur YouTube, elles peuvent notamment servir de supports pédagogiques pour les enseignants. La chaîne YouTube TEDxTalks représente ainsi la plus grande chaîne de partage de la connaissance du monde.

Pour assister au prochain TEDxBlois, au Jeu de Paume, ouverture de la billetterie début février 2023 : rendez-vous sur tedxblois.com

Une trentaine de bénévoles toute l'année.

CPME, dire les choses comme elles sont

Le préfet honoraire Yves Rousset, était l'invité d'honneur de la soirée de fin d'année de la CPME, fin décembre. Homme politique, engagé et humaniste, il a rappelé la nécessité pour chacun d'être cohérent et clair pour mener la destinée d'une entreprise.

Mi-décembre s'est tenue la soirée de fin d'année de la CPME du Loir-et-Cher. Une façon de clore une année jugée unanimement difficile par les chefs d'entreprise, et de se projeter vers une nouvelle échéance. Pour l'occasion, l'ancien préfet de Loir-et-Cher, Yves Rousset, était invité à la tribune. Il y a évoqué ses années passées au service de l'État, mais aussi celles consacrées, dans une première vie, à l'éducation des jeunes et au syndicalisme social. La soirée posait la question de la « valeur travail », et de la façon dont les dirigeants pouvaient la transmettre à leurs salariés. Sujet difficile, à la frontière de la philosophie. « *C'est toujours une question de cohérence et de clarté*, explique Yves Rousset. *Il faut dire les choses comme elles sont, et pour cela être courageux* ». Enfin, le préfet honoraire rappelait une valeur chère à la CPME, la « fierté d'appartenance ».

Une présidence à renouveler

Cette soirée CPME, organisée dans l'amphithéâtre du Conseil départemental, était légitimement présidée par Laurent Kopp, qui a annoncé son souhait de ne pas renouveler son engagement à la tête de l'organisation patronale le 28 février prochain. « *J'entrevois de grosses échéances dans le développement des deux entreprises dont je suis le gérant. Je dois bien sûr m'y consacrer pleinement.*

De gauche à droite, les participants de la table ronde : Constant Porcher (groupe SIM, pdt de la CPME du Loiret), Frédéric Oury (directeur de l'agence AEB de Blois), Laurent Kopp (pdt de la CPME du Loir-et-Cher), Sophie Lloret (psychologue du travail), Yves Rousset, préfet honoraire, ancien préfet de Loir-et-Cher, Karine Gourault (directrice de l'agence d'attractivité du Loir-et-Cher).

Pour autant, ajoute Laurent Kopp, *j'ai passé trois années passionnantes au service de la CPME. Avec des entreprises que je sais agiles et résilientes, et qui sont donc armées pour affronter l'année qui s'ouvre* ».

Pas de successeur annoncé, mais des remerciements appuyés aux collaborateurs et élus qui ont eux aussi travaillé à l'accompagnement des entreprises adhérentes dans les turbulences passées.

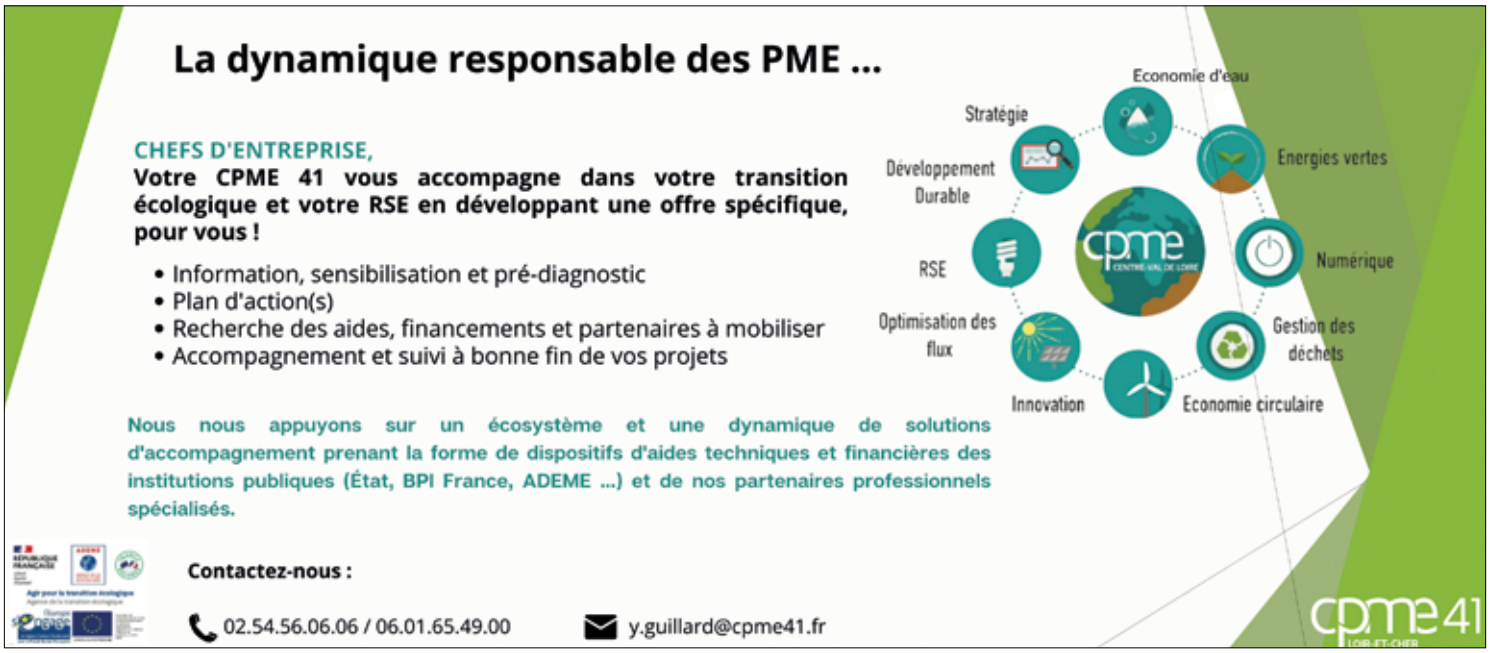

EDF et Transdev mettent en circulation le 1er car électrique du Loir-et-Cher

La centrale de Saint-Laurent poursuit ses actions dans le cadre de ses engagements dans la maîtrise de son impact environnemental à travers le développement de l'offre de mobilité électrique pour ses salariés.
Depuis la rentrée 2022, le premier car électrique du Loir-et-Cher circule sur les routes du département pour assurer le transport des salariés EDF et de ses prestataires.

Avec une capacité de 55 places assises et 500 kilomètres d'autonomie, le car, développé et commercialisé par la société Transdev effectue essentiellement les allers-retours entre Blois / Mont-près-Chambord et la centrale.
Le développement de cette offre de mobilité électrique s'inscrit dans le « *plan de mobilité employeur* » du CNPE* de Saint-Laurent. Ce plan est décliné autour de plusieurs axes : communiquer sur les services de mobilité existants, promouvoir le covoiturage, développer l'offre de mobilité électrique en renouvelant la flotte de véhicules de la centrale pour y intégrer des véhicules électriques ou hybrides et à travers l'installation de 220 bornes électriques. Et en développant, donc, l'utilisation de véhicules électriques pour le transport des salariés, avec ce car proposé par la société Transdev qui espère bien que « *EDF soit un lanceur de cette innovation dans le département* ».
À l'heure où l'on parle « *marque employeur* » et « *attractivité* », Nicolas André, directeur du CNPE de Saint-Laurent-des-Eaux rappelle que « *la centrale a été l'une des seules entreprises du département à maintenir et à développer le transport de son personnel.* » Il est vrai que la centrale nucléaire du Loir-et-Cher a été précurseur dans ce domaine et devrait faire des émules auprès des entreprises qui cherchent à se rendre séduisantes auprès de leurs salariés et de leurs futures recrues.

Dans le cadre de son plan mobilité employeur, le CNPE déploie également un service de mobilité vélo : réfection de la piste cyclable reliant la commune de Saint-Laurent à la centrale et création de pistes sécurisées pour accéder au site.
Le CNPE entend également favoriser les modes de travail alternatifs et développer le télétravail notamment.

**Centre national de production d'électricité*

« Annus mirabilis » pour Fiteco Vendôme !

2022 a été faste pour le cabinet d'expert-comptable, qui a pris possession de locaux flambant neuf dans le parc de l'oratoire et fait l'acquisition d'un cabinet montoirien. La « tempête » avant le calme ?

Si 1992 avait été une *« annus horribilis »* pour la reine d'Angleterre, nul doute que l'année 2022 restera comme une année faste pour le bureau vendômois du cabinet d'expertise comptable, de conseil et d'audit Fiteco. Au début de l'année, les équipes – une petite quarantaine de personnes à l'époque, effectifs à la hausse depuis – prenaient possession de locaux flambant neuf sis dans le parc de l'oratoire, à deux pas de la gare TGV. Un bâtiment clair et spacieux – 1 200 m² –, doté de tous les incontournables à la mode, comme un espace de convivialité et une cuisine, indispensable. *« C'est le seul point négatif : le manque de solutions de restauration alentours, à l'exception de la Marmite Express »*, avoue Émilie Tafilet, associée du cabinet. À l'actif, en revanche, *« le fait de réunir les équipes dans un seul espace – nous étions répartis dans trois bâtiments différents dans nos anciens locaux rue de la grève – a clairement changé les choses. C'est une véritable source de satisfaction car l'un des buts de ce déménagement était de renforcer la cohésion d'équipe »*, se félicite l'expert-comptable. L'opération visait également à *« pousser les murs »*. À juste titre, puisque le cabinet vient d'accueillir à l'automne de nouvelles recrues. *« Nous avons repris le cabinet montoirien A.R.C Sogex, qui avait ouvert une antenne à Vendôme. Les 8 vendômois de ce cabinet nous ont rejoint, dont Guillaume Vandromme, désormais associé de notre structure. Les 8 montoiriens restent à Montoire, aux côtés de Jean-Pierre Péan, qui nous accompagnera pendant un an. L'opération permet ainsi à Fiteco de prendre pied dans cette ville »*, précise la dirigeante. Comme beaucoup de professions libérales, la tendance est à la concentration chez les experts-comptables. *« Elle est nécessaire notamment pour amortir les coûts de la digitalisation de notre profession, incontournable »*, enseigne l'associée. Fiteco, né à Laval et qui compte plus de 80 bureaux désormais, principalement dans l'Ouest de la France, émargeait ainsi en 2021 au 10e rang de la profession en France, d'après la revue spécialisée *La profession comptable*. Pour l'heure, c'est plutôt l'année 2023 qui concentre l'attention. *« On s'attend à une année un peu plus compliquée »*, confesse l'expert-comptable avec un sens aiguisé de la litote. Et de préciser : *« Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse. La crise du covid a modifié les modes de consommation de nos concitoyens. Les restaurants ouvriers, par exemple, ont beaucoup de mal à reprendre. La situation est d'autant plus difficile qu'il va leur falloir rembourser les PGE souscrits au plus fort de la crise. Et depuis, le retour de l'inflation et la crise énergétique sont autant d'éléments d'inquiétudes »*. De là à tracer un lien avec 1993, année marquée par la récession de l'économie française, il n'y a qu'un pas.

Frédéric Fortin

> *« Au début de l'année, les équipes prenaient possession de locaux flambant neuf sis dans le parc de l'oratoire, à deux pas de la gare TGV »*

MarCom'Conseils, dix ans et plein d'allant !

« Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends ». Cette phrase prêtée à Nelson Mandela, Christelle Bertin-Ceylan, fondatrice de l'agence MarCom'Conseils, aurait pu la prononcer il y a dix ans tout juste, lorsqu'elle a sauté le pas de la création d'entreprise.

« Après dix ans de marketing industriel, comme chef de groupe chez Baumer Bourdon-Haenni, j'avais envie d'écrire ma propre histoire. J'ai alors sollicité plusieurs chefs d'entreprises pour bénéficier de leurs conseils, m'inspirer de leurs expériences... Tous ont insisté sur le fait que je n'avais rien à perdre – je n'avais pas de gros investissements à engager – et que je me devais de tenter l'aventure. Il n'en a pas fallu beaucoup plus pour me convaincre », explique l'entrepreneure. Comme souvent, l'aventure commence à domicile, mais se poursuit très rapidement dans d'anciens locaux de Monsanto, à Saint-Amand-Longpré, avec une première embauche. Depuis, l'entreprise croit lentement, mais sûrement, avec deux nouveaux déménagements à la clé. En 2017 d'abord, dans des locaux plus grands – l'entreprise comptait alors une tête de plus –, toujours à Saint-Amand, au sein de VSF : *« Mon premier client, celui qui m'a mis le pied à l'étrier »*, souligne Christelle Bertin-Ceylan. En 2021 ensuite, à Vendôme cette fois, dans une maison familiale au bord du Loir, qui accueille six collaborateurs. Car l'entreprise propose désormais une large gamme de services : marketing et communication naturellement, qui constituent plus que jamais le cœur de l'activité. *« Avec les difficultés qu'elles rencontrent pour recruter et fidéliser leurs collaborateurs, les entreprises prennent conscience de l'importance de la marque employeur »*, souligne la dirigeante. Mais également de l'événementiel : *« pas que des inaugurations et des anniversaires ! Mais aussi des séminaires, des salons professionnels…, y compris à l'étranger »*. Et de la formation, *« en lien avec nos prestations »* – l'entreprise est certifiée Qualiopi depuis l'année dernière. Un service global que Christelle Bertin-Ceylan synthétise dans une *« méthode des 4 co »* : concevoir, connecter, convier et coacher. *« Mon objectif est d'accompagner mes clients sur la durée, tout en les faisant grandir. Non pas les rendre captifs, mais le plus autonomes possible. Ainsi, lorsque nous concevons un site internet, le but est qu'ils se l'approprient, le fassent vivre facilement, sans avoir à nous solliciter pour des tâches d'exécution où notre valeur ajoutée serait faible »*, expose l'entrepreneure. MarCom'Conseils s'adresse ainsi tout naturellement *« aux PME/PMI qui n'ont pas nécessairement les ressources nécessaires en interne »*. Mais pas seulement : *« Nous sommes aussi partenaires des directeurs marketing / communication d'entreprises plus importantes, qui peuvent avoir des besoins ponctuels – faute des compétences idoines ou de ressources disponibles –, et/ou pour lesquels un regard extérieur s'avère toujours précieux »*. Pour l'heure, la clientèle reste régionale. Mais Christelle Bertin-Ceylan entend aussi conquérir Paris. Cette *« vendômoise pure souche »* avoue travailler à la conception de jeux *« dans Vendôme »* pour des séminaires de team-building, persuadée comme Ronsard des atouts du *« Loir gaulois »*, sur lesquels elle entend s'appuyer. Un moyen de répartir les risques, alors que 2023 s'annonce atone ? *« Tout le monde explique que l'année prochaine va être très compliquée. Pour ma part, je reste persuadée que le travail que nous avons conduit ces derniers mois va porter ses fruits. Dans tous les cas, les entreprises auront toujours besoin – peut-être plus que jamais en temps de crise – de penser et formaliser leur positionnement, de motiver leurs équipes, de communiquer… »*, lance l'entrepreneure. *« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité. Un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté »*, théorisait Churchill. Christelle Bertin-Ceylan a visiblement choisi son camp !

Frédéric Fortin

Christelle Bertin-Ceylan, fondatrice de l'agence MarCom'Conseils.

France 2030 s'invite au GIR

Le plan France 2030 a été présenté par la DREETS lors de la réunion bimestrielle du Groupement industriel régional (GIR) Sologne-Berry-Touraine.

En introduction, Michel Guimonet, vice-président de la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, rappelle l'objectif de Michel Lombard, fondateur du GIR décédé en 2019 : *« Il est important que les entreprises s'organisent, travaillent ensemble. Le réseautage, l'humain et la connaissance des savoir-faire à côté de chez soi sont importants. »*
Didier Moreau, chef de projet Innovation et Numérique à la DREETS, présente le Service économique de l'État en région (SEER) comme *« le bras armé du ministère de l'Économie en région »*. Au vu du contexte sanitaire, France 2030 a commencé en 2020 par des dispositifs d'urgence (fonds de solidarité, activité partielle…) suivis d'un plan de relance. *« France 2030 n'a pas la même finalité que le plan de relance. L'ambition, c'est d'impulser des transformations dans un nombre limité de secteurs et technologies d'avenir, de faire émerger les champions de demain. »* Pour cela, des marchés pour lesquels *« la France a de réelles capacités d'innovation et de développement »* ont été identifiés. Dix objectifs ont été définis parmi lesquels la décarbonation de l'industrie, les véhicules électriques, l'avion bas carbone, l'alimentation, les biomédicaments, l'hydrogène, le nucléaire… et cinq thèmes prioritaires qui définissent le cadre des stratégies d'accélération : la transition écologique et énergétique, l'agriculture et l'alimentation, la santé, le numérique, l'enseignement et la culture. Les investissements ne concernent plus seulement l'innovation, mais aussi l'industrialisation et les acteurs émergents.
Au plan régional, pour les appels à projets, « on en a ciblé qui peuvent potentiellement concerner des acteurs de la région » comme les *« solutions et technologies innovantes pour les batteries »*, *« première usine »*, *« maturation technologique et démonstration des solutions d'intelligence artificielle »*.
« Au plan national, on a 500 millions d'euros de budget ; au plan régional, débuté au 2nd semestre 2022, on en a 49. »

Didier Moreau, chef de projet Innovation et Numérique à la DREETS.

Michel Maréchal, chargé de mission Filières aéronautique, défense et automobile à la DREETS.

Surperformances

Michel Maréchal, chargé de mission Filières aéronautique, défense et automobile à la DREETS, dresse d'abord le bilan du plan de relance : 50 entreprises de l'aéronautique pour une subvention totale de 50 millions d'euros. *« On a capté 10 % de l'enveloppe nationale qui était dédiée en 2020-2021 à la filière aéronautique alors qu'on ne représente que 5 % de l'emploi. Pour l'automobile, on a eu 37 lauréats pour 35 millions de subventions. Là aussi, on a surperformé. »*
Désormais, pour France 2030, *« on a une logique sélective »*, avertit-il. Avec la disparition des moteurs thermiques, *« on est sur une bascule de diversification »* de la filière automobile avec la production d'autres pièces ou la captation d'autres marchés comme le ferroviaire. *« Nous sommes la troisième région en nombre de candidatures et d'investissement. »*

Enfin, il dévoile également aux 36 chefs d'entreprises et élus présents un appel à projets qui commence l'année prochaine et concerne notamment la production des principaux composants et équipements des véhicules du futur, la diversification hors automobile des sous-traitants historiques, la décarbonation et l'innovation environnementale.

www.groupegir.fr

Laëtitia Piquet

36 chefs d'entreprises et élus réunis à Romorantin.

Nouveaux locaux pour Pellé Électricité

Une page se tourne pour l'entreprise Pellé. Après 70 ans rue Louis et Auguste Lumière, elle s'installe rue des Arches à Blois. Une nouvelle surface de près de 1 000 m² pour cette entreprise du bâtiment emblématique du Loir-et-Cher.*

Les blésois connaissent bien Pellé Électricité, historiquement bien-sûr mais il faut également noter que l'entreprise a acquis un solide savoir-faire et donc une grande notoriété en Loir-et-Cher. L'installation dans les nouveaux locaux va permettre de répondre de façon encore plus pertinente aux besoins des clients.

Une nouvelle adresse, depuis le 15 novembre 2022, qui a permis de doubler la surface des bureaux. Aujourd'hui les 400 m² de bureaux et 480 m² de stockage offrent ainsi des meilleures conditions de travail et par conséquence une meilleure performance. « *Nous avons des locaux beaucoup plus fonctionnels avec une salle de réunion, un réfectoire, un parking pour nos véhicules d'entreprise et pour notre personnel. C'était devenu compliqué rue Louis et Auguste Lumière suite à la croissance de l'entreprise.* » signale Laurent Sauvaitre, PDG de Pellé Électricité.

Spécialisée en électricité, en courant fort, c'est à dire ce qui sert à transporter l'énergie électrique (éclairage, prises, chauffage, climatisation…) comme en courant faible qui, lui, transmet des données, de l'information (pour alimenter les interphones, les alarmes, le réseau informatique, des objets connectés…) Pellé intervient auprès des particuliers, avec un service dépannage de 2 personnes dédiées, comme auprès des entreprises. On peut citer dans les belles réalisations récentes, l'hôtel, spa et restaurant de luxe, Fleur de Loire à Blois et l'hôtel d'art et de nature, Le Bois des Chambres à Chaumont-sur-Loire ainsi que son magnifique, restaurant, Le Grand Chaume. La réalisation des agences du Loir-et-Cher du Crédit Agricole Val de France et de la résidence Mobicap Le Clairefontaine à Blois ont été également des beaux chantiers en termes de spécificités.

Laurent Sauvaitre, PDG de Pellé Électricité.

Créée en 1952 par Monsieur Pellé père puis gérée par Pellé fils, la société a été reprise par Laurent Sauvaitre en juillet 2011. Elle s'est développée avec un logiciel de chiffrage, un bureau d'étude et la création d'une entité plomberie BROUDIC PL, permettant ainsi de répondre à des marchés plus importants. Un développement qui peut se résumer à une croissance multipliée par trois depuis sa reprise avec un chiffre d'affaires qui a atteint les 2,6 millions d'euros en cette année 2022, ce qui situe l'entreprise à la 33ème place des établissements du bâtiment du Loir-et-Cher.

**Source du Top des entreprises 2022*

Quelques chiffres :

- 33ème entreprise du bâtiment du Loir-et-Cher
- 26 salariés
- 2 dépanneurs
- 14 véhicules d'entreprise
- 2,6 millions de CA pour Pellé Électricité
- 500 000 € de CA pour Broudic PL
- 1 adresse : 24 rue des Arches à Blois

Pellé Électricité
24 rue des Arches 41000 Blois · 02 54 43 49 14

Pierre-Axel Parodat, nouveau président du MEDEF 41

Le 17 novembre dernier, Pierre-Axel Parodat a été élu président du Mouvement des Entreprises de Loir-et-Cher (MEDEF 41).

Pierre-Axel Parodat succède ainsi à Paul Seignolle, qui présidait l'organisation depuis 2017. Le nouveau président entend « *continuer la dynamique mise en place depuis six ans, faciliter les mutations nécessaires des entreprises du territoire, faire face au défi économique, écologique, digitale et managérial, attirer de nouveaux talents et répondre aux attentes des salariés en termes de ressources humaines* ».

Une sensibilité industrielle

Pierre-Axel Parodat est administrateur au sein du MEDEF 41 depuis novembre 2019. Pourquoi être devenu son président ? Pour « *représenter et accompagner les entreprises du département et promouvoir le sport, le handicap et les relations écoles-entreprises. La formation et transmettre le savoir et l'expérience sont importants pour moi* ». « *Une des voies par excellence, c'est l'apprentissage* » poursuit Ulrich Thomir, délégué général du MEDEF 41, avant d'ajouter : « *j'ai vu Pierre-Axel à toutes les manifestations du MEDEF 41 avant qu'il en devienne le président* ».

Depuis le 1er janvier 2023, Pierre-Axel Parodat est directeur général associé au sein de l'entreprise Elisabeth Europe à La Chaussée-Saint-Victor (41). Avant cela, il a travaillé pendant cinq ans chez Daher Aerospace & Défense à Montrichard (41), pendant un an chez AD Industrie à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et pendant près de 19 ans chez Hutchinson à l'international et notamment en Pologne et au Brésil. Il s'est installé dans le Loir-et-Cher en mai 2017.

Le nouveau président du MEDEF 41 a été diplômé de l'Icam, grande école d'ingénieurs généraliste, en 2002, de l'Université de Paris Nanterre en 2013 et de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC Paris) en 2022. Il est également administrateur au sein de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA Centre-Val de Loire) depuis 2021 et au sein de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM Val de Loire) depuis 2022.

Le changement, c'est maintenant

La fin de l'année 2022 marque également le renouvellement du bureau du MEDEF 41 à hauteur de 30%, avec une moyenne d'âge qui passe de 56 à 51 ans et des femmes représentant un tiers du bureau contre 20% auparavant. Parmi les entreprises adhérentes au MEDEF 41, 83% sont des TPE ou PME de moins de 49 salariés. 53% d'entre elles ont moins de dix salariés.

Pierre-Axel Parodat, nouveau président du MEDEF 41 (à gauche), et Ulrich Thomir, délégué général du MEDEF 41.

Sur les dossiers politiques brûlants à l'échelle nationale, « *il y a des réformes à mener, comme celle de l'assurance-chômage et celle des retraites* » explique le nouveau président du MEDEF 41. Ce dernier ne manquera donc pas de travail en cette période de rentrée politique.

Maxence Yvernault

> *« J'ai vu Pierre-Axel à toutes les manifestations du MEDEF 41 avant qu'il en devienne le président »*
>
> *Ulrich Thomir*

Les entreprises s'engagent

Les entreprises s'engagent est un club initié par Emmanuel Macron en 2018 et ouvert à toutes les entreprises. Cette communauté est animée par un groupement d'intérêt public depuis avril 2022. Elle représente en France 65 000 entreprises, 101 clubs départementaux et 300 personnes mobilisées. Audrey Dialo, animatrice du club du Loir-et-Cher, est l'une d'entre elles. Le département compte une quinzaine d'entreprises adhérentes aujourd'hui et le MEDEF 41 espère atteindre une centaine à la fin de l'année 2023.

Concrètement, le club s'inscrit dans une démarche de RSE. D'une part, en agissant sur un monde plus durable et plus sobre énergétiquement. D'autre part, en agissant sur un emploi plus inclusif envers les personnes en situation de handicap, les jeunes, les habitants des quartiers prioritaires ou les allocataires du RSA. Le club permet aux chefs d'entreprise de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques sur ces sujets.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.lesentreprises-sengagent.gouv.fr

ILC fête une année d'accompagnement couronnée de succès

Ambiance musicale jazz, rires et chaleur humaine, tous les ingrédients étaient réunis ce 1er décembre à Saint-Claude-de-Diray, pour clôturer l'année 2022.

Pour cette soirée qui se voulait festive, le succès fut au rendez-vous. « *Nous voulions rassembler tous les gens avec lesquels nous travaillons pour nous retrouver après la Covid* », explique Élise Chevais, directrice d'Initiative Loir-et-Cher.

Les entrepreneurs, partenaires et bénévoles ont répondu présent pour la plus grande satisfaction de l'équipe et des membres du conseil d'administration emmené par son président, Florent Colliau. Ce dernier a d'ailleurs pris la parole pour établir un premier bilan de l'année écoulée : « *En 2022, 162 entreprises ont été accompagnées pour 2 millions d'euros d'aides accordées, soit 8 % de plus par rapport à 2021. Parmi ces aides, 68 concernaient une création d'entreprise, 58 une reprise et 15 une transition, c'est-à-dire le soutien à des entreprises en difficulté* ». Le président a ensuite mis l'accent sur le projet stratégique du réseau national qui s'appuie sur les quatre piliers suivants : l'appartenance, l'impact, la robustesse et l'engagement, renforcé par le slogan suivant : « *L'audace d'entreprendre ensemble, au service d'une société positive* ».

De l'audace, il en a fallu assurément pour la suite de cette soirée pendant laquelle les participants étaient invités à construire en équipe et en 18 minutes, la plus haute structure en spaghettis ! Un exercice utilisé pour des sessions de team building afin de révéler les personnalités et les compétences de chacun. La morale de la soirée aura été dévoilée par les vainqueurs du concours qui, à 8 minutes de la fin, se trouvant dans l'impasse, ont décidé de tout casser pour repartir à zéro. « *On peut apprendre de ses échecs, rebondir et faire quelque chose de mieux qui mène à la réussite* ».

La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail dînatoire et d'un salon où une dizaine d'entrepreneurs tenaient un stand. Laurent Ducrot, arboriculteur installé à Mont-près-Chambord, avait apporté un échantillon de ses produits locaux (pommes, poires, jus). Il témoigne : « *Pour moi, c'était normal de répondre présent. ILC m'a soutenu deux fois : en 2019, lorsque j'ai repris l'exploitation et en 2021 quand j'ai subi le gel. Au-delà de l'aspect financier, j'apprécie l'accompagnement avec mon parrain qui est de très bon conseil, notamment en gestion* ».

À ses côtés, une dizaine d'autres dirigeants d'horizons variés arboraient des sourires en partageant leurs activités.

Tous les participants étaient rassemblés pour le simple plaisir d'échanger et de mieux se connaître ; cette soirée a donc été une bonne initiative !

Émilie Marmion

ENTREPRENEUR·SE·S,
DONNEZ À VOTRE PROJET D'ENTREPRISE
9 CHANCES SUR 10 DE RÉUSSIR !

INITIATIVE LOIR-ET-CHER
VOUS ACCOMPAGNE DANS CETTE AVENTURE !

Réseau Initiative LOIR-ET-CHER

02 54 56 64 17 ilc@initiative-loir-et-cher.fr
Retrouvez notre actualité sur
www.initiative-loir-et-cher.fr

Un dossier solide
Un projet financé par un prêt à 0%
UN FINANCEMENT ET DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUITES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET
À vos côtés dans la durée
Des conseils d'experts

Usine Poulain à Blois : le chocolat s'exporte

© DEVUP Centre-Val de Loire

Usine emblématique à Villebarou (41), près de Blois, Poulain produit du chocolat destiné au marché français, mais aussi à un marché étranger en pleine croissance.

Victor-Auguste Poulain, confiseur à Blois, créé sa chocolaterie en 1848. Puis, sa première usine est inaugurée en 1862. De nos jours, la marque Poulain produit du chocolat sous forme de tablettes et de poudre pour le petit-déjeuner. En 1988, l'entreprise est revendue à l'anglais Cadbury qui construit et met en service l'usine actuelle de Villebarou (41), près de Blois. Après un bref passage au sein du groupe Mondelez International, Poulain est finalement racheté en 2017 par le groupement d'investisseurs français Carambar & Co. L'entreprise compte aujourd'hui 150 salariés.

Un acteur phare du chocolat Made in France

L'usine Poulain de Blois ne reçoit pas directement les fèves de cacao, mais reçoit une pâte de cacao. Dans cette dernière, la partie grasse et la partie sèche sont ensuite séparées. Le tourteau (partie sèche) est destiné à la fabrication des poudres chocolatées pour le petit-déjeuner, soit 13 000 tonnes de poudre fabriquée en 2021. La poudre chocolatée Poulain représente le deuxième acteur du marché français derrière Nesquik. La partie grasse, elle, est destinée à la fabrication des tablettes, soit 10 000 tonnes de tablettes produites en 2021.

Au pas, au trop, au galop

Dans l'usine de Blois, la marque Poulain représente seulement un tiers des volumes produits, les deux tiers des volumes restants étant pour le marché étranger. Certains chocolats fabriqués auparavant à l'étranger, notamment en Pologne et en Espagne, ont vu leur production rapatriée en France. C'est le cas par exemple de la marque Kaba, destinée au marché allemand et autrichien. L'usine Poulain de Blois produit 6 000 tonnes de produits chocolatés Kaba par an. La marque anglaise Terry's est un autre exemple. Le chocolat est fabriqué à Blois avant d'être envoyé à Strasbourg pour être moulé et collé. La marque anglaise représente près de 12 000 tonnes de chocolats produits par an, dont 1 500 tonnes de tablettes. Terry's est d'ailleurs vendue dans l'ensemble des pays du Commonwealth comme les États-Unis et le Canada.

Dans ce contexte, l'usine de Blois a dû moderniser une de ses lignes de production destinée au marché étranger. Contrairement à la France qui vend souvent les tablettes de chocolat par lot, les marques étrangères vendent leur tablette à l'unité. En mars 2022, Poulain a donc investi dans une machine qui automatise l'encaissage de ces tablettes étrangères, facilitant grandement la logistique.

J'ai trop mangé de chocolat

Après avoir fabriqué 35 000 tonnes de chocolat en 2021, l'usine subit de plein fouet la crise énergétique et l'inflation. Elle s'inscrit d'une part dans une démarche de sobriété énergétique en diminuant sa consommation d'électricité et en faisant la chasse au gaspillage. Heureusement, *« nous sommes prioritaires sur l'électricité en cas de coupure car le chocolat a besoin de chaleur pour fondre et de froid pour être moulé »*, explique François Berne, directeur de l'usine depuis deux ans et demi. D'autre part, l'usine est touchée par l'inflation. « Le prix du sucre a doublé et nous allons être obligés d'augmenter le tarif consommateur », poursuit François Berne. Mais, ce dernier reste optimiste : *« les Français ont acheté beaucoup de chocolat pendant la crise Covid et Halloween a été une très bonne période en 2022 »*. Alors, les Français seraient-ils vraiment prêts à se passer de chocolat ?

Maxence Yvernault

> *« Les français ont acheté beaucoup de chocolat pendant la crise Covid »*

© DEVUP Centre-Val de Loire

© DEVUP Centre-Val de Loire

JTEKT se tourne vers l'électrique

Installée depuis 22 ans à Blois, l'entreprise JTEKT s'est lancée dans la production de systèmes de direction assistée pour véhicules électriques afin de s'adapter aux mutations du marché automobile.

Le 15 novembre dernier, Jean-Christophe Abgrall, directeur des opérations chez JTEKT, menait la visite de son usine de 14 000 m². Étaient présents Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, Isabelle Soirat, maire de Marolles et vice-présidente d'Agglopolys en charge des relations avec les entreprises et de la stratégie économique, et Marc Gricourt, maire de Blois et premier vice-président de la Région Centre-Val de Loire.

Un groupe mondial

JTEKT, plus que concerné par la fin de la vente des véhicules thermiques en 2035, a dû opérer un virage technologique et réaliser des investissements pour s'adapter à cette obligation. Historiquement spécialisée dans la fabrication d'électropompes, de pompes hydrauliques et de pompes de direction assistée, l'entreprise s'est lancée dans la fabrication de pompes de direction pour les véhicules électriques. L'usine de Blois est la seule à fabriquer ces produits en Europe. Un avantage en termes d'offre et de demande, mais aussi un inconvénient *« car on doit être plus autonome »*, explique Jean-Christophe Abgrall.

Le groupe JTEKT emploie 47 000 personnes dans le monde, dont 3 200 en Europe. Dans le monde, il représente le 20ème fournisseur automobile sur 27 compétiteurs. À Blois, l'usine compte huit lignes de production et douze processus de fabrication différents. 50 000 pièces sont fabriquées chaque année. Sur le site, on compte 220 salariés, dont 140 personnes directement sur les lignes de production et 80 personnes pour la partie logistique et maintenance. Le site de Blois a recours à une vingtaine d'intérimaires pour répondre à une demande très variable.

JTEKT possède ses propres camions et ses propres chauffeurs. 35 % de sa production est destinée au Groupe Renault et notamment aux marques Nissan et Dacia. 51 % est destinée au Groupe Stellantis qui regroupe notamment les marques du groupe Stellantis (ex PSA) : Peugeot, Opel et Fiat Chrysler. JTEKT va prochainement équiper une trentaine de camions américains destinés à la marque Tesla et Pepsi.

Des robots pour soulager les Hommes

Les investissements réalisés par JTEKT se sont également traduits par l'achat de robots autonomes munis de capteurs leur permettant de se repérer seuls. Ces robots facilitent la logistique et le transport de marchandises à l'intérieur de l'usine. *« C'est la première fois que je vois un robot intelligent comme celui-ci »*, s'enthousiasme Christophe Degruelle.

Tous responsables

Parmi les lieux importants dans l'usine blésoise, le Safety Dojo met la santé, la sécurité et l'environnement au centre des préoccupations. *« Ce lieu est très important*, explique Jean-Christophe Abgrall. *La sécurité passe avant tout. Tous les ans, on y repasse »*. Et ça marche, car l'entreprise n'a subi aucun accident grave depuis 2016. Cet espace, qui reproduit une ligne de production, permet aux salariés de s'entraîner. Les nouveaux salariés, par exemple, bénéficient d'une formation de trois jours durant laquelle l'entreprise et les produits qu'elle fabrique leur sont présentés. Autre enjeu pour l'entreprise : l'économie d'énergie. Celle-ci a réalisé 30 % d'économie en 2022 et s'est munie d'équipements lumineux LED, certains eux aussi munis de capteurs de présence.

Au premier plan, de gauche à droite : Isabelle Soirat, maire de Marolles et vice-présidente d'Agglopolys en charge des relations avec les entreprises et de la stratégie économique ; Jean-Christophe Abgrall, directeur des opérations chez JTEKT ; Marc Gricourt, maire de Blois et premier vice-président de la Région Centre-Val de Loire ; Christophe Degruelle, président d'Agglopolys ; et Evelyne Darenne, DRH chez JTEKT.

Les crises successives telles que la guerre en Ukraine, la crise énergétique et les pénuries de composants électroniques entrainent cependant, des difficultés d'approvisionnement et une inflation sur les matières premières, l'énergie et la logistique. JTEKT prévoit une baisse de son chiffre d'affaires jusqu'en 2026. Quatre lignes de production sur huit devront être arrêtées.

Maxence Yvernault

La Safety Gate, donnant accès au Safety Dojo.

L'École Buissonnière, une cuisine pour imaginer et rassembler

C'est dans le cadre des visites d'entreprises que les élus d'Agglopolys se sont rendus à L'École Buissonnière, un concept hybride entre accueil de séminaires et expériences culinaires.

En 2017, les Reithler ont ouvert ce lieu atypique à destination des professionnels. Éric Reithler, le père, chef de cuisine, souhaitait pouvoir transmettre sa passion, son talent et ses compétences pour imaginer la cuisine de demain comme avec ses ateliers R&D. Guillaume, le fils, diplômé de l'Institut Paul Bocuse en management international de l'hôtellerie et de la restauration, est venu le rejoindre dans le projet en apportant le côté événementiel de l'activité.
Située dans une ancienne école privée de La Chaussée-Saint-Victor (appel à projets lancé par la municipalité en 2014), la décoration intérieure fait la part belle aux objets de l'enfance comme les petits trains électriques ou des jeux anciens. Dans une des salles de réunion, on retrouve le fameux baby-foot, très prisé par les participants entre les ateliers de travail.

Le lieu comporte cinq espaces distincts et communicants, pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes. Les salles de réunion sont toutes équipées de mobilier et d'équipements de travail facilement modulables. La plus grande salle est d'une superficie de 120 m², parfaite pour accueillir des présentations de lancement de produits, des assemblées générales ou des réceptions dînatoires. La terrasse extérieure offre une vue très pittoresque sur le Val de Loire, ce qui en fait un atout de charme pour les cocktails. Pour ce genre d'événement, L'École Buissonnière travaille avec un réseau de partenaires restaurateurs et traiteurs. L'une des deux autres salles (60 m² chacune) jouxte la cuisine, pratique pour l'animation de team building : *« Nous accueillons énormément de professionnels pour des ateliers culinaires. Il n'y a plus de gêne ni de barrières quand tout le monde se met à cuisiner. Nos animations telles que la mission cocktail dînatoire en équipe plaît beaucoup »*, témoigne Guillaume Reithler.

> *« Bien plus qu'un lieu de séminaire, cette école conserve ainsi sa fonction première, celle de l'apprentissage »*

Deux chefs cuisiniers sont chargés des ateliers cuisine. Une des particularités de la maison est celle de la R&D : *« nous travaillons avec des restaurateurs, des ingénieurs de l'agroalimentaire pour imaginer les produits de demain et trouver des solutions comme la suppression des additifs »*, explique le dirigeant. Bien plus qu'un lieu de séminaire, cette école conserve ainsi sa fonction première, celle de l'apprentissage, le tout dans un environnement atypique, surplombant le Val de Loire.

Les contacter :
32 rue de la Loire
41260 La Chaussée-Saint-Victor

06 30 54 63 89
http://www.ecolebuissonniere.eu/

Faciliter la transition écologique des entreprises

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Face aux crises subies par le monde économique et aux mutations nécessaires qui s'imposent aux entreprises, notamment sur le plan énergétique et écologique, Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois, agit pour répondre à leurs besoins.

Conscient que les besoins d'hier ne sont pas ceux d'aujourd'hui ni de demain, le rôle du service de développement économique d'Agglopolys évolue pour sensibiliser et venir en aide aux entreprises. *« Jusqu'à présent, les dirigeants nous contactaient majoritairement pour des problématiques foncières ou pour la recherche d'aides financières. C'est encore vrai, mais aujourd'hui leurs préoccupations sont davantage tournées vers la transition écologique. Notre rôle est de les accompagner pour trouver des solutions et de montrer l'exemple »* explique Christophe Degruelle, président de l'agglomération.

Agglopolys entend, au travers de ses différentes politiques publiques, donner le ton, comme en matière de production énergétique avec la construction de deux parcs photovoltaïques (friche Truffaut - Parking du Jeu de Paume) ou encore, en déployant des mesures favorisant la sobriété des ressources. *« L'eau, les matières premières, mais aussi le foncier, toutes nos décisions convergent vers cette transition* affirme Christophe Degruelle avant de poursuivre, *le PLUi-HD approuvé fin 2022 instaure des règles d'urbanisme pour inciter à densifier les constructions et mutualiser des équipements, demain nos aides économiques intégreront des critères pour encourager les investissements en faveur de la transition ».*

Pour aller plus loin, la Communauté d'agglomération expérimente depuis un an le programme *« Écologie Industrielle Territoriale »* (EIT), dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME, sur les zones d'activités de La Chaussée-Saint-Victor, l'animation étant déléguée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher.

Une expérimentation qui a pour but d'ouvrir la voie aux entreprises des autres zones d'activités : initier et montrer que des solutions existent, telle est la volonté d'Agglopolys en matière de transition écologique. *« Le service développement économique et touristique a un rôle de coordinateur. Il est l'ambassadeur des différentes politiques publiques portées par Aggopolys (eau, déchets, transports, aménagement, etc.) auprès des entreprises et fait l'interface avec les acteurs de l'économie et du développement durable ; il est là pour faciliter les démarches des entreprises »* conclut le président de l'agglomération.

Émilie Marmion

Atelier collectif d'information à la sobriété énergétique.

Marie-Noëlle Amiot, présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, témoigne

« Agglopolys nous a confié la maîtrise d'œuvre du projet ''Écologie Industrielle Territoriale'' (EIT). Avec l'association de la zone ''Les Voisins'', deux conseillers développement durable de la Chambre s'attachent à développer les synergies entre les entreprises ».
Dans un premier temps, trente-cinq diagnostics ont été réalisés, qui ont permis d'initier les premières actions avec, de la mutualisation d'équipements (salles de réunions) ou de ressources humaines (emplois partagés, formations mutualisées), des opérations de recyclage de matériel informatique ou de réutilisation de palettes. Des ateliers collectifs d'information et de sensibilisation ont par ailleurs été organisés sur le décret tertiaire, l'éclairage nocturne, la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. D'autres sont prévus sur la gestion intégrée des eaux pluviales, sur le tri et la valorisation des déchets. *« C'est un bon début, qui doit s'intensifier, notamment pour développer les relations interpersonnelles »* affirme-t-elle.

Opération mutualisée de recyclage de matériel informatique.

Les risques climatiques sous haute surveillance avec Predict Services

Fondée en 2006 à Montpellier, Predict Services est née de la volonté d'Alix Roumagnac, son fondateur, soutenu entre autres par Météo-France, d'apporter aux usagers des territoires menacés par les risques climatiques, une assistance intégrée et personnalisée de gestion de ces phénomènes (inondations, tempêtes, fortes chutes de neige, canicules …). Un outil précieux, notamment pour les collectivités, développé dans la Région en partenariat avec Groupama Paris-Val de Loire.

En réponse à l'obligation réglementaire* faite aux maires de concevoir un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour assurer l'information et la protection de la population face aux risques majeurs, Predict propose ainsi une assistance pour sa réalisation ou sa mise-à-jour. Il se compose d'un livret opérationnel, de cartes d'actions synthétiques et d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) permettant d'informer les concitoyens.
Y voyant un excellent outil de prévention des risques et un substantiel « coût sinistre » évité, l'assureur Groupama Paris Val de Loire a contractualisé un partenariat avec Predict et propose ce service d'emblée et gratuitement à chaque collectivité qu'il assure.

Anticipation, avertissement et aide à la décision

En cas de risques hydrométéorologiques menaçant le territoire d'une commune, Predict Services avertit le maire et/ou l'équipe municipale d'astreinte. En fonction du niveau de risques, des alertes sont envoyées sur un espace dédié en ligne, par sms ou par un appel d'urgence. Pour Bastien Mombellet, ingénieur chez Predict « *Nos informations sont complémentaires à celles émises par les services de l'Etat, et c'est important pour les collectivités dans leur gestion des risques climatiques, car on observe une augmentation de phénomènes orageux qui, par dé ition, sont ultra localisés.* » L'équipe d'ingénieurs spécialistes du management des risques, en astreinte 24h sur 24 et 7jours/7, analyse ensuite la situation à l'échelle de la collectivité et accompagne la municipalité dans sa prise de décisions pour une gestion plus sereine de l'événement.
Après le phénomène, un rapport descriptif est ensuite proposé, pour permettre à la collectivité d'évaluer les points d'amélioration à prendre en compte pour une gestion des risques optimisée. Sérénité, précision, expertise et efficacité : tels sont les points forts de ce dispositif opérationnel avancés par Predict et Groupama.
Predict accompagne également les entreprises dans leur gestion des risques hydrométéorologiques. Une application « *myPredict* » destinée à l'information aux particuliers est par ailleurs disponible.

Pour en savoir plus : predictservices.com
groupama-predict.fr

**Loi matras du 7/10/2021, article 6 : « Toutes les communes exposées à au moins un risque majeur élaborent un plan communal de sauvegarde. Lorsqu'une des communes membres d'un EPCI au moins est soumise à cette obligation, l'intercommunalité doit adopter un plan intercommunal de sauvegarde ».*

Focus

Suite à sa participation à un jeu concours organisé lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales, la commune de Beaugency (45) s'est vue remettre une tablette numérique pour faciliter son utilisation du service Groupama-Predict. L'occasion, lors de la remise du prix, de recueillir le témoignage et le retour d'expérience de Jacques Mesas, maire de la commune et de Julien Palis de Koninck, son Directeur de Cabinet. « *Ces alertes sont pour nous, élus, très importantes,* affirme Jacques Mesas, *et leur niveau de graduation nous permettent d'être plus réactifs, mais aussi de mettre le curseur au bon moment, d'adapter notre plan d'action en fonction de l'évolution de la situation.* » Et d'apprécier « *le service éclaire la situation en temps T et nous aide à prendre les meilleures décisions. Mais c'est bien le Maire et son équipe communale qui restent à la manœuvre.* »
Son Directeur de Cabinet, Julien Palis de Koninck, y voit lui également une avancée opérationnelle. « *Là, on entre dans une nouvelle ère. L'outil va nous aider dans la gestion de l'astreinte. Plutôt que dans de gros classeurs à trimballer, le PCS et le DICRIM vont pouvoir être mis à jour et consultables en direct en version numérique par les agents d'astreinte, qui vont pouvoir mieux se les approprier. C'est un véritable outil pour la ville de Beaugency, d'accompagnement des agents et d'automatisation des process.* »

Transitions écologiques et énergétiques d'entreprises

Dev'up, en partenariat avec la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM), a organisé des tables rondes à Romorantin-Lanthenay pour apporter aux entrepreneurs des idées quant à la transition écologique et énergétique.

Toutes les entreprises sont concernées par les économies d'énergie et l'environnement, quelle que soit la taille. Artisans, agriculteurs, industriels… Tous sont venus témoigner des changements qu'ils ont apportés à leur entreprise pour réduire leur impact environnemental et faire des économies.
« L'ambition de cette rencontre est de mettre en valeur les bonnes pratiques collaboratives des entreprises locales, les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement qui peuvent permettre aux entreprises de se connaître et de favoriser le réseautage », présente Michel Guimonet, vice-président de la CCRM. Fin 2019, la CCRM a signé le PCAET pour *« tendre vers une énergie positive, une mobilité moins carbonée, entreprendre, produire et consommer durablement, bien vivre avec une bonne qualité de vie et enfin favoriser la transition énergétique et écologique »* tout en *« favorisant la création d'activités non-délocalisables »*.

Des propos complétés par Jérémie Godet, vice-président du Conseil régional : *« Que ce soient les collectivités ou les entreprises, elles devront s'adapter au changement climatique tout en continuant de travailler à son atténuation. Quand on veut s'adapter, la question de la coopération et du droit à l'expérimentation sont des notions fondamentales. »*
Ces trois tables rondes thématiques portaient sur la sobriété énergétique, la production de son énergie et le modèle économique résilient. Accompagnés par un conseiller issu des chambres consulaires ou de l'ADEME, des entrepreneurs locaux y ont livré les solutions qu'ils ont mises en œuvre : la réorganisation du temps de travail, la baisse des températures de cuisson, la réutilisation des bouteilles de vin, le nombre de passages des tracteurs, la transformation des déchets de bois en combustible, l'acquisition d'un appareil à vapeur sèche pour le nettoyage et la désinfection…
De quoi susciter des initiatives chez leurs confrères venus nombreux à ces tables rondes suivies d'un speed meeting.

Laëtitia Piquet

VOUS AVEZ DIT RETRAITE ?

FAISONS LE POINT ENSEMBLE
Rendez-vous en agence.

DÉCOUVREZ ICI
VOTRE NOUVELLE VIE

EN CE MOMENT
jusqu'à
200 €
Offerts *

* Du 1er janvier au 31 mars 2023, pour toute première adhésion au Plan d'Epargne Retraite « Groupama Nouvelle Vie » avec mise en place de cotisations mensuelles d'un montant minimum de 80 €, bénéficiez d'un abondement retraite. Cet abondement équivalant à une mensualité (arrondie à la dizaine d'euros inférieure), et plafonné à 200 €, sera versé par Groupama Gan Vie au terme d'un délai de 6 mois sous réserve de paiement régulier des cotisations. Il sera investi sans frais, sur le(s) même(s) support(s) que celui (ceux) choisi(s) lors de l'adhésion ou en vigueur au jour du règlement en cas de modification des supports depuis l'adhésion. Si vous êtes déjà client retraite Groupama (contrat Madelin ou PERP) et que vous souhaitez transférer votre contrat vers Groupama Nouvelle Vie, après étude de l'opportunité de cette opération, vous pourrez bénéficier de l'abondement dans les mêmes conditions si les nouvelles cotisations régulières mensuelles mises en place sont supérieures de 80 € minimum à celles de votre contrat transféré. - **LES CONTRATS D'ASSURANCE VIE SONT DES CONTRATS DE GROUPAMA GAN VIE**, Société Anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. - **GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE** - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony Cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. www.groupama.fr - Crédit photos : Shutterstock - Création : Communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 12/2022.

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Budget 2023, la Région sur tous les fronts

Le 15 décembre 2022, après cinq heures de débats, les conseillers régionaux ont adopté le budget primitif de l'année 2023. Dans un contexte d'inflation qui avoisine les 6% et l'incertitude quant à l'avenir de l'économie mondiale, François Bonneau et Marc Gricourt ont pourtant défendu l'idée d'un « budget offensif ».

Développement économique, lycées, formation professionnelle, environnement, tourisme et attractivité du territoire, stratégie du numérique régional… la Région doit faire feu de tout bois. L'exécutif socialiste de la région Centre-Val de Loire présentait pour cette année 2023 un budget de 1,750 milliard d'euros.

Solidarité, transition écologique et développement économique

« Ne pas prendre le risque d'augmenter le nombre de personnes en absolue précarité », insiste le Président François Bonneau, qui rappelle en ce sens la gratuité des livres scolaires, mais aussi des transports scolaires et des jeunes de 18 à 25 ans (12 millions d'euros, 110 000 foyers aidés), et le soutien aux familles pour les cantines à partir de la rentrée de septembre. L'augmentation du ticket ne sera que de 3 % bien que l'augmentation des denrées soit estimée à + 12 %. *« Il faut faire en sorte que les familles ne décrochent pas »*, martèle encore François Bonneau.

Pour accentuer le renfort du développement économique, création d'un CAP Transition énergétique pour les entreprises (doté de 3,5 millions d'euros) ; création aussi de l'AREC, l'Agence Régionale Energie-Climat qui accompagnera les productions et économies d'énergies. À ce propos, Florent Montillot (LR), demande *« que la Région soutienne le nucléaire : Dampierre, Chinon, et Belleville notamment, ainsi que la production hydroélectrique par des barrages supplémentaires, notamment sur le Cher »*.

Au chapitre de la santé, la situation de la Région doit encore s'améliorer : 182 places d'infirmières seront créées en 2023, ce qui rapprochera la Région de son objectif affiché de 1 800 postes. Idem pour les médecins salariés, 40 contrats ont été signés l'an passé, 22 autres devraient l'être en 2023.

© shutterstock

Nouveau hub pour le fret ferroviaire

Le ferroviaire tient une part significative du budget de la Région qui contribue à l'entretien et au redéploiement des *« petites lignes »*, et à l'achat des nouvelles rames de TER. Cette année 2023 sera marquée par la création d'un hub ferroviaire sur l'ancienne plateforme de maintenance SNCF à Orléans. L'objectif est le transport de marchandises en direction du port du Havre. Un investissement de 10 millions d'euros, pris en charge à hauteur de 4 millions par la Région Centre, 1 million par la Normandie et 5 millions par l'État. On estime que ce hub devrait éviter quotidiennement à 172 camions d'être sur la route.

Équilibre budgétaire

Tout cela au prix d'un niveau d'emprunt de 237 millions d'euros, et d'une nouvelle capacité de remboursement de la dette qui passe à 7,6 années contre 6,2 en 2022. Ce qui fait dire l'inquiétude de l'opposition par la voix de Nicolas Forissier (UDCI) : *« inquiet de l'augmentation de la dette, mais aussi de ne pas trouver d'engagement fort dans le budget qui permette d'accompagner les entreprises dans les difficultés du moment »*.

Le vice-président Harold Huwart rectifie et ajoute que *« la crise étant principalement liée à l'inflation énergétique, la Région concentre ses aides aux entreprises, en particulier les plus petites, qui souffrent et font le choix de l'optimisation énergétique. Par ailleurs, elle veillera pour cela à activer les fonds de garantie qu'elle a avec des partenaires comme Bpifrance »*.

Au rang des recettes, la construction du budget s'appuie notamment sur un accroissement des rentrées de TVA, dans l'hypothèse selon l'INSEE, d'une augmentation de la consommation de 4%. En revanche, la Région inscrit une diminution de 17 millions d'euros de la recette issue des cartes grises. Bonne nouvelle en revanche : les dotations d'État, qui devaient être diminuées de 147 millions d'euros, ont été défendues par les Régions. La région Centre-Val de Loire recevra donc finalement 5 millions d'euros. Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, les sollicitations appuyées de la Région à Bruxelles ont permis une augmentation de 40% de fonds FEADER et FSE.

Stéphane de Laage

Focus

La Région a créé, fin 2022, la SAS Centre-Val de Loire Invest, qui lui permettra de s'investir financièrement dans le sauvetage d'entreprises en difficulté sur son territoire. C'est le cas de la fonderie Alvance Wheels à Châteauroux, qui fut à l'origine de cette initiative. La région investit 5 millions d'euros dans cette fabrique industrielle de jantes en aluminium, aux côtés du repreneur Saint-Jean Industries, ce qui devrait permettre de sauver une part des 260 emplois.

Territoires Développement, au service de l'immobilier d'entreprise

Sur la base de l'initiative prise il y a vingt ans en Loir-et-Cher, la SEM régionale Territoires Développement a été créée il y a trois ans, avec l'appui de la Région Centre-Val de Loire qui détient 30 % du capital social. Cette société d'économie mixte a pour objet d'aider les entreprises à constituer le patrimoine immobilier dont elles ont besoin pour se développer.

Construction, réhabilitation ou extension, les projets immobiliers sont de toute nature, grands ou petits, et concernent tous les secteurs d'activité.
« La SEM est un partenaire de l'immobilier d'entreprise, détaille son président Yvan Saumet. *Les entreprises qui n'ont pas la volonté de tout faire seules, et sollicitent un opérateur pour porter ce sujet souvent lourd ».* Quand une entreprise change de taille, se pose parfois la question de savoir si elle reste ou si elle bouge. En cette période d'économie fragile, et vu la loi climat et résilience, la question prend toute sa mesure. Car en corolaire, se pose aussi la question de l'artificialisation des sols. Il s'agit de réutiliser au mieux les espaces ou d'optimiser des friches.

Un facilitateur

Pour toutes ces opérations, la SEM régionale investit, porte les projets, et pour leur réalisation technique, s'appuie sur le réseau des SEM des départements. Actuellement, à l'exception du Loiret, les cinq autres départements ont la leur.
« C'est aussi un outil facilitateur auprès des banques », poursuit Yvan Saumet. La Région est actionnaire, ce qui rassure, et la collectivité d'accueil, qui a la compétence du développement économique, investit, elle aussi financièrement, montrant ainsi qu'elle croit au projet. *« On observe que les banques prêtent à la SEM avec plus de confiance qu'à l'entreprise directement. Pour autant, on ne se substitue pas aux banques, on aide le mouvement ».*
Les exemples de réussites sont déjà nombreux. Citons l'usine Caillau, 28 000 m² à Romorantin, Tupperware à Joué-lès-Tours, ou Tréca à Mer, mais aussi des opérations beaucoup plus modestes d'à peine 1 000 m², mais qu'il est tout aussi nécessaire d'accompagner. Au total 24 bâtiments et 102 000 m², dans quatorze intercommunalités ont ainsi été réalisés, pour 75 millions d'euros d'investissement.

Le bâtiment Caillau de Romorantin a été construit avec l'appui et l'ingénierie financière de la SEM Territoires Développement.

« On se concentre sur l'industrie mais on ne s'interdit pas d'aider le commerce », précise encore Yvan Saumet. Pour preuve, il se construit actuellement un hôtel en face de la gare de Blois, en partenariat avec la Caisse des dépôts.

Au final, c'est donc avec l'aide financière de la SEM que se construisent les bâtiments, car il est souvent trop lourd pour une entreprise de prendre en charge l'investissement à la fois dans la construction et dans les matériels d'équipement. Généralement, l'entreprise prend un engagement de neuf à douze ans de location, avec une option d'achat à terme. Un renouvellement de bail est aussi possible après douze ans.

Stéphane de Laage

Focus

« Le Conseil d'administration de la SEM est constitué de 18 hommes et femmes du monde économique qui porte un regard différent de celui des banques », explique Yvan Saumet. Un comité technique de dix autres personnes, majoritairement du monde bancaire, et représentants de la communauté de communes, étudie le dossier, sans notion de rentabilité, avant de la présenter au CA.
La Région est chef de fil pour l'accompagnement des projets. Elle détient 30% des 14,5 millions d'euros du capital, aux côtés des intercommunalités, de banques souvent mutualistes, de la Banque des territoires, et des CCI.

Mathieu Tessier et Antoine Poignant sont les codirigeants de Mon Assistant Numérique, le réseau national qui accompagne et forme les particuliers et professionnels aux outils digitaux.
Installée à Tours depuis 2015, l'entreprise compte plus d'une centaine de franchisés en France et plus de 30 000 clients et bénéficiaires. Modestes, altruistes, ces deux copains d'école nous partagent leur vision de l'entrepreneuriat, tournée autour du partage et du progrès.

Antoine Poignant et Mathieu Tessier, *Mon assistant numérique.*

Être entrepreneur

◇ Comment décririez-vous votre travail à un enfant de 5 ans ?

Nous sommes deux copains, qui ont créé une entreprise pour rassembler d'autres copains, pour qu'ils apprennent aux gens à mieux utiliser leurs ordinateurs ou leurs tablettes au quotidien.

◇ Quels sont votre meilleur échec et votre pire réussite ?

Mathieu : Mon meilleur échec, c'était il y a quelques années au Maroc. Je me suis pris une sacrée déculottée parce que je n'avais pas assez pris en compte les particularités culturelles, et ce, malgré le fait que j'avais déjà géré des entreprises en Asie. Continuer à devoir s'adapter, voici la leçon que j'en tire.

Antoine : J'approuve totalement, car pour moi, la réussite n'est qu'une somme d'échecs. L'idée, c'est d'apprendre de ses erreurs pour ne pas les reproduire.

Mathieu et Antoine : Notre pire réussite, ce sont nos premiers jobs (bien payés, de bonnes boîtes, de bonnes montées en compétences, en échelons), mais nous n'étions pas heureux.

Business model

◇ Si on devait inventer une recette de cuisine pour une bonne entreprise, que mettriez-vous dedans ?

De la simplicité, des produits de base, mais de qualité. Pour nous, une recette de cuisine ou un bon plat ne l'est que s'il est partagé avec les bonnes personnes et fait avec authenticité. Le bœuf bourguignon, la mousse au chocolat, la baguette bien fraîche, le « p'tit coup de rouge », on n'est pas obligé d'en faire des tartines pour que ce soit bon. Tant que le fond de sauce est bon, que les ingrédients de base assurent la recette, c'est gagné. Ensuite, si tout va bien, on peut se permettre de l'agrémenter de quelques carottes, mais il faut faire attention à ne pas trop en faire. C'est pareil pour une entreprise, il faut une base solide, s'entourer de bons éléments et prendre le temps de développer les projets.

Parlons de vous

◇ Lequel est le plus créatif ? Le plus pressé ?

Antoine : Mathieu est le plus créatif, mais aucun de nous deux n'est vraiment pressé. On prend le temps de gérer la croissance de *Mon Assistant Numérique*. C'est important, surtout dans un réseau de franchisés, il le faut pour apprendre à se connaître, faire les bons choix. Plusieurs fois, on nous a proposé des levées de fonds, dont la dernière à six chiffres ! On a refusé, car ce n'est pas notre objectif.

◇ On dit qu'être associé, c'est pire que d'être en couple, vrai ou faux ?

Pour les deux, c'est un peu pareil. Il faut faire des concessions, être attentif à l'autre, s'écouter. Quand l'un est moins en forme, l'autre est là pour le rebooster. Si on enlève le côté intime, être associé dans la vie professionnelle, c'est assez proche d'une vie de couple (rires) ! Nous n'aurions pas pu nous associer avec quelqu'un d'autre, car on partage le même état d'esprit concernant le rapport au travail, l'ambition et l'investissement. Il y a une vraie alchimie entre nos personnalités. D'ailleurs, l'anecdote, c'est que les gens croient parfois qu'on est un couple gay, et ça nous fait bien marrer ! (Rires)

Émilie Marmion

Institution Sainte-Marie de Blois : la fin des travaux approche

Les prochaines portes-ouvertes de l'Institution Sainte-Marie de Blois seront l'occasion, pour les curieux, de visiter un établissement totalement fini, les travaux de construction et d'agrandissement se terminant à la fin du mois de février prochain.

L'établissement accueillera ses prochaines journées portes-ouvertes le vendredi 17, de 16h30 à 19h, et le samedi 18 mars 2023, de 9h à 12h30. Dès la fin du mois de février prochain, l'école maternelle, primaire et le collège seront réunis sur un seul site. Parmi les travaux réalisés dans l'école maternelle et primaire, depuis la fin des vacances de Noël, les élèves profitent d'un nouveau préau et d'une nouvelle cour de récréation ainsi que d'un ascenseur permettant l'accessibilité des élèves en situation de handicap.

Concernant le collège, les travaux vont permettre la création de huit salles de classe supplémentaires. La salle de restauration et un ascenseur seront là aussi accessibles aux élèves en situation de handicap. Ces travaux seront terminés à la fin du mois de février. En plus des travaux, les collégiens pourront de nouveau participer à des ateliers tels que la couture, la cuisine moléculaire, le potager, les échecs et l'apprentissage du chinois. Ces ateliers, arrêtés depuis la rentrée 2022, seront de nouveau accessible au retour des vacances de février. *« Ils permettent aux collégiens de découvrir des activités culturelles autres que scolaires et de s'ouvrir au monde extérieur »*, explique Corinne Cavrois, cheffe d'établissement coordinatrice. Les collégiens peuvent également s'inscrire à plusieurs sections : les classes Cambridge, les classes Sciences ++ et les classes Jeux Olympiques 2024. Collégiens et écoliers bénéficient aussi d'un partenariat avec le conservatoire de musique afin d'ouvrir les jeunes à la culture musicale.

Malgré les travaux dans la rue du Bourg Neuf, l'Institution Sainte-Marie de Blois est toujours ouverte et reçoit toujours ses élèves.

La section DCG du Lycée Dessaignes fête ses 10 ans !

Filière d'excellence, le Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) est habituellement préparé en trois ans, dans le cadre de classes préparatoires. En 2012, répondant à un besoin en recrutement des professionnels experts-comptables du Loir-et-Cher, le lycée Dessaignes a fait le choix ambitieux, et pas si évident à l'époque de sa création, d'assurer cette formation en deux ans et par apprentissage. Dix ans déjà pour la section et beaucoup de chemin parcouru pour ses anciens élèves, qui sont revenus avec plaisir dans leur ancien lycée blésois pour partager leur expérience avec les étudiants de la promotion 2022.

Au début des années 2000, la filière régionale de l'expertise-comptable parlait déjà de « métier en tension » et « d'attractivité ». À l'époque, les professionnels remontaient leurs difficultés à recruter des jeunes et constatent qu'une fois qu'ils ont quitté le département pour leurs études, ils n'y reviennent pas ensuite pour y travailler. L'équipe pédagogique du Lycée Dessaignes de Blois, qui forme à l'époque une cinquantaine d'étudiants au BTS comptabilité, réalise alors une étude des besoins auprès des jeunes, mais également auprès des professionnels.
Le Conseil de l'Ordre des Experts-comptables de la Région (CROEC) et la Chambre des Experts-comptables de Loir-et-Cher apportent immédiatement leur soutien, et un partenariat entre le lycée et la profession s'engage. Il aura fallu ensuite dix ans et beaucoup de ténacité et de persévérance de la part de l'équipe pédagogique et des proviseurs successifs de Dessaignes, pour que sa section DCG puisse voir le jour et ouvrir à la rentrée 2012. Le diplôme, de niveau licence, est porté par le CFA Académique d'Orléans-Tours. Depuis 2012, la section a formé 62 apprentis et 19 sont en cours de formation pour cette promotion 2022.

Un diplôme reconnu, une carrière assurée

Depuis trois ans, la section DCG de Dessaignes affiche un taux de réussite de 100 %. Une filière d'excellence donc, reconnue de façon unanime par la profession. Plus de la moitié des élèves poursuivent ensuite leurs études soit dans la filière de l'expertise-comptable pour y préparer le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion), soit en Master. Pour ceux qui font le choix d'entrer directement dans la vie professionnelle une fois le DCG obtenu, là encore, pas d'inquiétude. Le recrutement est très rapide tant les entreprises du département voire de la région Centre-Val de Loire savent la qualité de la formation dispensée.

Une décennie dignement fêtée

Pour marquer les dix ans de la section, les anciens et actuels élèves, leurs maîtres d'apprentissage et des professionnels de la filière ont été conviés aux côtés de l'équipe pédagogique pour partager un moment convivial, célébrer le chemin parcouru et assister à des tables rondes mettant en lumière les témoignages des anciens apprentis et évoquant l'évolution du métier de la profession comptable, à l'ère du numérique. Pour Mélanie, aujourd'hui comptable agricole référente dans un cabinet, *« cette formation m'a apporté de la ténacité. Quand on était étudiant à Dessaignes, on haïssait le mercredi après-midi, à cause des contrôles. Mais sans ce rythme imposé par les professeurs et par l'apprentissage, je n'aurais jamais eu la volonté et le courage de préparer ensuite le DSCG en candidate libre juste après avoir validé un Master. »*
Preuve de la reconnaissance de la section par la profession, Eric Gernez, président du CROEC, était venu participer à la table ronde sur l'évolution du métier, sensibilisant les élèves à se préparer à ce qu'il soit de plus en plus digitalisé. La profession devient plus analytique et moins transactionnelle à mesure que la technologie évolue. D'où la nécessité de faire monter en compétences les collaborateurs et futurs recrutés et de faire évoluer la formation. Pour conclure, il a salué l'organisation et l'équipe pédagogique de Dessaignes. *« Ce fût une très belle manifestation. Les témoignages sont porteurs et donnent une belle image de la variété des métiers de notre filière. »*

Le coaching professionnel, un atout pour faire évoluer ses collaborateurs

Comment motiver ses équipes et les garder au sein de son entreprise ? Une question que de nombreux managers se posent en cette période de tension du marché de l'emploi. La perte potentielle d'un collaborateur compétent et talentueux représente une véritable épée de Damoclès. Alors, les professionnels (souvent la tête dans le guidon) se tournent de plus en plus vers des aides extérieures pour accompagner leurs salariés dans leur évolution professionnelle.

Myvan Vuba Cornet est une coach professionnelle certifiée. Elle intervient dans les organisations auprès des dirigeants et de leurs équipes. Par exemple, pour les salariés, le coaching individuel peut prendre place à différents moments de leur vie en entreprise et de leur projet professionnel (lors de prises de poste ou lors de mobilité interne ou externe). Elle accompagne également les dirigeants ou opère en collectif, pour des organisations et auprès des équipes. Elle est notamment intervenue auprès d'un cabinet médical de six médecins, pour accompagner sa directrice à prendre part au développement de la structure, qui témoigne : *« Cela fait onze ans que je travaille pour ces médecins. Je suis passée de secrétaire médicale à secrétaire de direction. Avec l'arrivée d'un sixième médecin et l'ouverture d'un troisième site, mes responsabilités sont devenues plus importantes. Mon rôle a pris une autre dimension et c'est à ce moment que mes employeurs m'ont proposé un coaching pour m'aider à prendre ma place »*, déclare la directrice du cabinet.
Une dizaine de séances réparties sur quatre mois lui ont permis d'explorer des situations vécues pour trouver ses propres mécanismes. *« J'ai compris grâce à mon accompagnement qu'il fallait mettre en place des outils propres à mon fonctionnement personnel. Une fois qu'on est au clair avec cela, c'est plus facile de mener à bien ses missions »*.

Pour l'un de ses employeurs, ce coaching professionnel avait pour objectif, non pas la montée en compétences, mais la prise de conscience de son potentiel et le développement de la confiance en soi. *« J'ai apprécié l'intervention de Myvan, car elle a réussi à aider notre collaboratrice à se positionner. Jouer le rôle du chef d'orchestre n'est pas quelque chose de facile, surtout au milieu de six médecins et de quatorze salariés répartis sur trois sites. Nous étions convaincus de ses capacités, mais il fallait qu'elle en prenne conscience. Nous l'avons vue évoluer dans ce sens donc c'est pour nous une réussite ! »*

Myvan VUBA CORNET - Coach professionnelle certifiée

Pour mener à bien ces missions, la coach met en place un contrat d'accompagnement avec la structure et les différentes parties prenantes. Les objectifs des uns et des autres y sont clairement définis pour répondre aux besoins détectés. Cette méthode, approuvée par ces témoignages, montre qu'une intervention extérieure et impartiale est souvent une bonne solution pour faire évoluer son entreprise et fidéliser ses ressources humaines.

Plus d'informations :
Myvan VUBA CORNET - Coach professionnelle certifiée
06 11 22 70 76

myvan@loire-coaching-conseil.com
www.loire-coaching-conseil.com

Émilie Marmion

> *« Pour mener à bien ces missions, la coach met en place un contrat d'accompagnement avec la structure et les différentes parties prenantes »*

La CCRM accompagne l'économie circulaire

À l'heure de la raréfaction des ressources, de la flambée des coûts, l'économie circulaire devient un enjeu que la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (CCRM) veut accompagner. Michel Guimonet, vice-président en charge du développement économique, et Gaëlle Corfec, chargée de projet Territoire Industrie, présentent la mise en place de cette politique.

Michel Guimonet, vice-président en charge du développement économique, et Gaëlle Corfec, chef de projet Territoire Industrie.

« Fin 2019, on a signé le plan climat-air-énergie (PCAET), un catalogue de bonnes intentions qui visent à traiter correctement l'environnement, le bien-vivre sur notre territoire, travailler sur les déchets… » En somme, *« faire en sorte que notre territoire soit le plus agréable et le plus respectueux possible de l'environnement ».*
Un diagnostic a été fait sur le territoire avec le recensement des productions d'énergie renouvelable, des émissions de gaz… Pour voir dans quelles mesures répondre aux orientations régionales qui découlent des directives nationales. Pour atteindre les objectifs fixés, 37 actions ont émergé parmi lesquelles un projet de méthanisation, l'implantation de panneaux solaires, redonner des mètres carrés à la forêt ou encore *« favoriser l'économie circulaire ou l'écologie industrielle et territoriale ».*
En 2020, la CCRM a été labellisée Territoire Industrie, *« un label qui favorise l'accès à des financements. Dans ce cadre-là, on a pu bénéficier d'un financement pour avoir un cabinet qui nous accompagne pendant 2 ans sur le territoire de la CCRM dans la mise en place de cette politique d'économie circulaire ».* De plus, *« une loi va se mettre en place à partir de janvier 2023 qui va imposer aux entreprises une certaine réglementation au niveau de leurs déchets. »*

À partir d'un diagnostic

Pour cela, toutes les entreprises industrielles, commerciales, services publics, de la santé, du transport, de la logistique ou du bâtiment qui sont susceptibles d'être concernées ont été invitées à se soumettre à un diagnostic pour identifier les flux d'entrée et de sortie et ce qui peut être réutilisé ou réparé. *« S'il y a une possibilité de réutiliser des éléments, cela contribue à un équilibre économique. »*
« On part du principe qu'on peut optimiser ce qu'on consomme, réduire son impact environnemental à l'échelle d'un territoire donné. La difficulté de la politique qu'on veut mettre en place, c'est de créer des filières de recyclage pour que les déchets puissent être réinjectés localement en faisant émerger des idées et en accompagnant les volontés. »
Dans un premier temps, l'objectif est d'analyser un maximum de flux et d'étudier la pertinence pour de la mutualisation d'achats ou la création de nouveaux services. Cela sera déterminé grâce aux analyses et aux besoins exprimés. Cela pourra aussi concerner les déplacements des salariés par exemple. Il s'agit donc de *« pré identifier les synergies possibles et ensuite de les proposer à ces entreprises, après avoir levé les freins techniques, financiers, ou juridiques. »*
La CCRM ambitionne de trouver une quarantaine d'entreprises volontaires pour participer à ce programme et d'y travailler ensemble. 25 entreprises se sont déjà engagées. *« Toutes les entreprises qui ont cette volonté de réduire leur impact environnemental et qui ont cette vision collective de chercher ensemble. »*
Elle espère également que *« cette démarche va favoriser des échanges entre entreprises »* pour d'autres projets que ce soit dans les méthodes de fabrication ou dans les besoins en formation à mutualiser.

Laëtitia Piquet

> *« Nous devons faire en sorte que notre territoire soit le plus agréable et le plus respectueux possible de l'environnement »*

Sobriété énergétique oblige !

Il est acquis que les illuminations du château de Chambord offrent un côté magique aux fêtes de fin d'année dans la région. Pour ce Noël 2022, le contexte énergétique a obligé les équipes du domaine, à se réinventer. Décoration végétale, centrale photovoltaïque, ampoule LED, partenariats… autant de moyens de réduire la facture d'électricité mais surtout de démarrer une réflexion plus globale par rapport aux enjeux environnementaux.

Savez-vous que la saison touristique liée aux fêtes de fin d'année est une période *« haute »* en région Centre-Val de Loire ? Une campagne de communication *« Destination Val de Loire »* a été organisée en décembre dernier auprès des franciliens (voir encadré) pour booster les visites. *« Nous accueillons pendant les vacances de fin d'année au château de Chambord autant de visiteurs que pendant le mois de juillet. Et la magie de Noël opère à chaque fois »*, précise Frédéric Villerot, directeur du développement touristique du Domaine national de Chambord (environ 5 000 visiteurs par jour).

Centrale photovoltaïque

Pour la première fois, l'énergie solaire a alimenté les illuminations de Noël extérieures du château de Chambord, du 1er décembre au 2 janvier. Le groupe Roy Energie, situé à Orléans, a innové en installant une centrale photovoltaïque de 54 panneaux solaires au sol, devant le château. Ce n'est pas le premier partenariat entre les deux organismes puisque c'est Roy Energie qui a géré le générateur solaire du concert de Sting en juin dernier. Le dispositif photovoltaïque de Noël est indépendant. Il fonctionne hors réseau avec une batterie de 25 000 Wh assurant huit heures d'autonomie. Les rayons du soleil ont été captés en journée et restitués à la tombée de la nuit pour mettre en lumière l'allée de sapins de manière autonome. *« Toutes nos prestations sont réalisées en interne et l'installation de 54 panneaux solaires, cela représente un chantier de quatre jours pour nos équipes. »* signale Romain Roy, PDG du groupe Roy Energie. *« Cette expérimentation était un challenge. En effet, il y a une notion de durée, elle a dû fonctionner toutes les nuits pendant 6 heures de 16h à 22h pendant un mois »*, témoigne Romain Roy. Réutilisable, cette centrale est partie, à la fin des fêtes, en Ukraine pour alimenter des foyers en électricité.

Des panneaux photovoltaïques pour les illuminations.

Les illuminations des sapins du château de Chambord.

Autres moyens pour jouer la carte de la sobriété, les LED. Elles sont réputées pour consommer peu d'électricité et sont donc incontournables cet hiver. La décoration végétale mise en place dans le château par les élèves de l'école nationale des Fleuristes dans le cadre d'un partenariat, a apporté une ambiance particulière très féérique. Des magnifiques créations naturelles qui ont sublimé le parcours de la visite du château. Sobriété et magie de Noël peuvent donc se mêler, il suffit que les contraintes se transforment en innovation.

Sophie Manuel

Romain Roy, PDG du groupe Roy Energie.

Destination Val de Loire

La région Centre-Val de Loire a engagé une vaste campagne de communication en Ile-de-France du 30 novembre au 13 décembre 2022. Cette campagne était composée de spots publicitaires dans les cinémas parisiens, d'affichage dans le métro, en « culs de bus » et dans le tram ainsi que des spots sur les réseaux sociaux. À destination des franciliens, cette campagne a représenté un budget de 200 000 €

© Fotolia

COMPÉTITIVITÉ : LA GÉOGRAPHIE DES PÔLES

Les pôles de compétitivité sont des associations d'acteurs économiques, créés ou officialisés depuis 2005. Voulus par l'État, ils ont pour objet de mettre en relation des entreprises (PME, ETI et grands groupes), avec des organismes de recherche et de formation, pour faire émerger des projets collaboratifs de R&D sur des thématiques nouvelles.
Ils viennent d'entrer dans leur « phase 5 », répondant pour cela au nouvel appel à projet de l'État, redéfinissant ou confirmant comme à chaque échéance, leurs partenariats et leurs missions, parfois même leurs contours géographiques.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Structurer et animer des écosystèmes, générer de la R&D (Recherche et Développement) et du transfert de technologie : quasiment une mission de service public ! Pour cela, et en échange d'une labellisation d'État et donc de financements, il est demandé aux pôles de compétitivité de faire travailler ensemble les entreprises, la recherche et l'enseignement, donc les universités, les écoles et les laboratoires publics et privés. Si cela semble logique sur le papier, il n'est pas simple de faire collaborer des entreprises concurrentes dans les secteurs industriels où l'innovation est prépondérante et la propriété intellectuelle au cœur de tout.

On a compté jusqu'à 70 pôles, et au fil des années, certains se sont regroupés ou ont été contraints de le faire, par logique industrielle, pour des raisons politiques ou d'influence. Une cinquantaine demeurent aujourd'hui, et passent régulièrement sous les fourches caudines de la DGE, la Direction générale des entreprises, histoire de ne pas se contenter de recevoir des subsides de l'État, mais de participer activement au développement économique du pays. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et en ce moment en particulier, dans le cadre de France 2030, il est même demandé aux pôles de s'inscrire dans l'innovation de rupture.

Des pôles, mais pas que....

La Région Centre-Val de Loire compte quatre pôles de compétitivité : Cosmetic Valley, constitué dans les années 90 et premier cluster mondial, S2E2 pour la production et la gestion intelligente d'énergie, Polyméris qui s'intéresse au caoutchouc, aux polymères et aux plastiques, et enfin DREAM Eau et Milieux, centré sur les ressources et la gestion de l'eau au sens large.
Au-delà des pôles existent aussi les clusters ou grappes de développement. Ils sont souvent issus de clubs d'entreprises d'un même centre d'intérêt, qui mutualisaient leurs moyens et répondaient à des appels d'offre. Ils collaborent aujourd'hui pour développer des marchés, mais sans obligatoirement associer la recherche et l'enseignement. C'est principalement ce qui les différencie des pôles.
« Ils ont tous les ingrédients des pôles sans en avoir la labélisation, détaille Stéphane Aufrère, directeur de Dev'Up, l'agence de développement économique de la région Centre-Val de Loire. *Polepharma et Aérocentre en sont deux exemples types. Ils font un travail d'animation de filière, de performance industrielle et de R&D, mais n'ont pas le même business model du fait de leurs financements différents ».* L'un et l'autre jouent un rôle essentiel : biomédicament et aéronautique du futur, sans parler de leadership européen et de souveraineté de la France, chacun dans leur domaine.

Aérocentre, pôle d'excellence régional, en est un parfait exemple, né en 2009 à l'initiative du GIFAS, le groupement industriel français de l'aéronautique et du spatial, qui fédère deux autres pôles français. Une vingtaine d'entreprises à l'époque, aujourd'hui plus de cent, Aérocentre compte un grand nombre de PME sous-traitantes, agrégées autour de poids lourds que sont Saint-Gobain, Michelin, Mécachrome, Safran, Daher, et même MBDA pour l'activité militaire.

Train d'atterrissage : Michelin participe à plusieurs pôles et est un exemple de collaboration, à la fois pour l'évolution des matériaux, dont le caoutchouc et les polymères, mais aussi l'électronique qui est maintenant intégrée dans toutes les technologies de pointe.

Stéphane Aufrère, directeur de Dev'Up, l'agence de développement économique de la région Centre-Val de Loire.

Ajoutons la filière agroalimentaire, structurée autour de l'AREA, tout aussi importante pour la dynamique économique, et Agreen Tech Valley pour les technologies numériques du végétal. Enfin, et c'est un cas particulier, Nekoe, qui se positionne sur l'innovation des services et l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.
Deux pôles ne sont pas ancrés en Centre-Val de Loire, mais y ont des antennes et donc une influence : Vegepolys Valley dont le siège est à Angers, et Atlanpole Biothérapies à Nantes, qui travaille sur les médicaments de demain.

La Région Centre-Val de Loire compte quatre pôles de compétitivité : Cosmetic Valley, S2E2 pour la production et la gestion intelligente d'énergie, Polyméris qui s'intéresse au caoutchouc, aux polymères et aux plastiques, et DREAM Eau et Milieux.

Tous s'organisent pour une innovation de rupture

« Toutes ces structures sont importantes pour la constitution de réseaux forts, insiste Stéphane Aufrère. Les entreprises les plus stables, au même titre que les start-up qui se créent, doivent travailler en réseau ». Pôles, clusters ou filières, les entreprises y trouvent l'ensemble des ressources nécessaires à leur épanouissement : notamment compétences et sourcing.
Tous les pôles n'ont pas évolué de la même façon, et avec les mêmes engagements. La Cosmetic Valley s'est naturellement orientée vers les marchés de particulier à l'international, DREAM sur la coopération avec les collectivités, quand Polepharma a fléché la coopération au profit de l'innovation et de la bioproduction. *« Les segments de marché de chacun, leur gouvernance, leur degré de concurrence, ont fait évoluer les curseurs et donc les orientations »*, explique encore Stéphane Aufrère.
« Polymeris en est un bel exemple de fusion, rappelle son directeur administratif Olivier Gille. *À l'origine étaient Plastipolis pour la plasturgie et Elastopôle pour la science du caoutchouc et des polymères, le pôle final a su réunir cinq territoires de l'hexagone, pour inciter leurs entreprises à entreprendre des projets collaboratifs ».* Certaines d'entre elles sont même partenaires de plusieurs groupements. C'est le cas de Michelin, acteur de Polymeris et d'Aérocentre.
Dream Eau et milieux est quant à lui une exception dans la constitution des pôles. Il est en réalité au cœur d'une fédération de trois pôles : Hydréos dans la région Grand Est, Aqua-Valley en Occitanie et Dream au Centre, qui ensemble, ont donné naissance à France Water Team. Polymeris, comme tous les autres, met la recherche commune à profit. *« À l'heure où l'on voudrait la disparition des plastiques, la recherche nous entraîne vers des produits biodégradables ou réutilisables,* poursuit Olivier Gille. *Dans le même temps, l'énergie et les matières premières sont devenues le sujet de premier plan, au même titre que l'économie circulaire. Les entreprises cherchent des partenaires pour s'inscrire dans l'industrie du futur, y compris des laboratoires académiques, même si ces derniers n'ont pas la même échelle de temps ».* Les entreprises veulent en effet la confidentialité et des résultats à trois ans, quand les chercheurs eux, doivent publier et ne travaillent pas dans l'urgence.

Olivier Gille, directeur de Polymeris.

© iStock

Les résultats de cette recherche collaborative sont toutefois prégnants. Pour Polymeris, on les trouve dans les sous-marins et l'automobile, dans nos montres, nos vêtements intelligents et même les cœurs artificiels. Au CERMEL, laboratoire tourangeau, on travaille sur la résistance et l'allongement des matériaux, quand la cosmétique, elle, travaille sur les aspects sécuritaires, la peau et son microbiote.
Dans l'aéronautique, l'on fabrique des hublots, des trains d'atterrissage, des sièges, des pneus, du câble ou des pièces de structure mécanique.
« Ces entreprises sont en veille permanente sur tous les sujets, explique Christine Denis, directrice d'Aérocentre. *Robotique, cobotique ou impression 3D, au profit de la performance industrielle et du zéro défaut. Ces grappes de performance n'ont d'autre objet que d'aller vers l'industrie du future, 4.0, intégrant les datas et la cyber sécurité ».*

L'accord parfait

Comment faire travailler conjointement les laboratoires et des entreprises concurrentes ?
Les pôles ont bien entendu trouvé l'accord parfait. En fait, un *« accord de consortium »* qui gère la confidentialité, les aspects juridiques et financiers. Des consultants spécialisés accompagnent et organisent la répartition du fruit de la recherche. *« Tout le monde doit pourtant faire des concessions »*, admet Olivier Gille. *« Il est évident que seul, on ne peut rien,* reconnaît Christophe Masson, directeur de la Cosmetic Valley, *on ne peut pas internaliser l'expertise en toutes choses. La mutualisation permet cependant de partager les risques, l'investissement et les techniques ».* Cette réalité est désormais clairement avérée depuis quinze ans déjà. L'exigence règlementaire, l'évolution de la connaissance et la demande des consommateurs, obligent à l'ouverture de nouveaux marchés et à la collaboration. La Cosmetic Valley a même ouvert son Buty-Hub pour identifier les start-up qui créent les applications et les machines de demain, et Buty-Fab pour sourcer les nouvelles technologies, y compris celles qui viennent d'autres secteurs comme l'agro-alimentaire. LVMH, Chanel, L'Oréal où Yves Rocher chassent donc ensemble en amont. *« Puis se signent des contrats de développement,* détaille Christophe Masson. *Car certaines start-up veulent rester indépendantes, quand d'autre choisissent de s'associer avec un partenaire. Pour la confidentialité, poursuit Christophe Masson le co-développement a ses limites et il n'est pas de mutualisation de marché possible ».*

Christophe Masson, directeur de la Cosmetic Valley.

Finances, à chacun sa méthode

Les pôles sont entrés en août 2022 dans ce que l'on appelle la phase 5, répondant à un nouvel appel à projet national de labélisation. Le dossier est lourd et vise notamment à travailler à des innovations de ruptures dans le cadre du plan d'investissement France 2030.
L'État reconduira son enveloppe annuelle de 9 millions d'euros sur toute la durée de cette phase 5 – pour les exercices de 2023 à 2026 - à partager entre ceux des 54 pôles qui seront en conformité. Au départ l'État a fait le job en initialisant la coordination des acteurs, et depuis, se désengage progressivement de leur financement, laissant les Régions à la manœuvre, notamment depuis la régionalisation en 2020. De leurs réponses et de l'écriture de leur feuille de route, dépend donc une part importante de leur financement. Car si les 9 millions d'euros, une fois partagés en 50, ne sont pas essentiels dans le fonctionnement global des pôles, en revanche, ce qu'apportent les Régions l'est beaucoup plus. Dans son budget 2023, Centre-Val de Loire consacre 1 720 000 € aux pôles et aux clusters. S'ajoutent aussi souvent des subsides de l'Europe, de l'ADEME voire de Bpifrance. Enfin les métropoles, c'est le cas d'Orléans et de Tours, abondent pour renforcer leur présence technologique.
Mais les financements ne peuvent être publics à plus de 50%. *« Les finances proviennent aussi des cotisations de nos adhérents »,* ajoute Olivier Gille. Les pôles montent aussi des opérations communes à l'export sous la bannière France, des événements, colloques, outils de veille, et places de marché, pour lesquelles les membres contribuent.

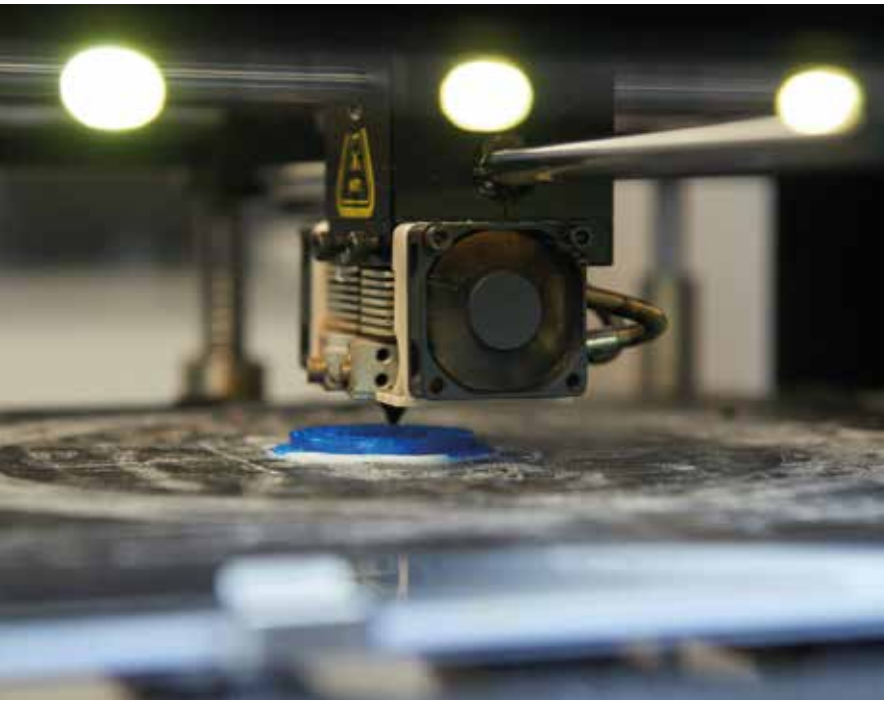

Enfin, des entreprises (c'est le cas de Hutchinson dans Polyméris) ont aussi la possibilité de fournir, sous la forme de mécénat, des cadres retraités, experts en marketing. Une aide précieuse pour leur pôle.

Stratégie de filière

Les pôles sont de formidables outils qui participent au développement économique des territoires et à la structuration des bassins d'emploi. Aérocentre en est la parfaite illustration. Le cluster déploie une stratégie de filière, au profit de son développement économique. *« On anime des groupes d'offres ensemblières,* explique sa directrice Christine Denis, *dans des domaines aussi divers que la mécanique, l'usinage ou l'électronique ».* Et cela permet de faire naître des start-up qui conçoivent des drones agricoles, ou s'intéressent au kérosène vert. Et Christine Denis de poursuivre : *« les grands deviennent les donneurs d'ordre des plus petits, et les accompagnent dans leur développement ».*

Christine Denis, directrice d'Aérocentre

Pour des logiques de structuration de filière, les pôles se sont aussi ouverts aux régions voisines, Normandie, Ile-de-France ou Aquitaine. En 20 ans, les pôles multirégionaux répondent à des demandes et valident les feuilles de route. Les pôles sont donc naturellement impliqués dans les politiques publiques d'innovation, de développement à l'export, d'attractivité, ou encore de transition numérique. *« L'agence de développement économique Dev'up est leur partenaire et travaille toutes ces briques,* insiste Stéphane Aufrère. *Nous nous appuyons sur leurs compétences et leurs forces pour construire une économie locale forte, notamment quand on est challengé au niveau européen sur des sujets industriels ».*

Preuve de cette étroite collaboration, si Dev'up n'intervient pas dans la gouvernance des pôles et des clusters, à l'inverse ces derniers sont membres et administrateurs de Dev'up !

Défendre le made in France, être visible ensemble

Si la France est en pointe en de nombreux domaines, elle est fortement challengée par les pays émergents, souvent asiatiques. La Corée en est l'exemple flagrant. Déjà championne des semi-conducteurs, elle déploie des moyens considérables pour être leader de la cosmétique mondiale, grâce à quoi elle est devenue 4ème exportateur mondial en dix ans.

Christophe Masson prêche pour sa chapelle, mais d'autres directeurs font de même : *« attention,* rappelle-t-il, *la cosmétique est un marché mondial de 600 milliards de dollars, qui croit de façon systémique de 5% par an. Le made in France y a sa place depuis toujours ».* Pourtant le maire de Séoul, qui était en France en novembre dernier, a clairement annoncé un plan d'investissement de 170 millions de dollars, pour faire de la capitale coréenne la première place mondiale de la cosmétique, devant Paris. *« Nous ne demandons pas de subventions à l'État,* insiste le directeur de la Cosmetic Valley, *mais le soutien visible de la France pour le made in France. Car en la matière, on parle plus souvent de gastronomie et d'aéronautique, rarement de la cosmétique ».* Le pôle a d'ailleurs pris les choses en main et joué la carte du rapprochement avec le Gouvernement. Le dernier comité de filière – le 28 novembre 2022 – était présidé par le ministre en charge de l'industrie, Roland Lescure, lui-même.

Régine Angström, préfète de Région Centre-Val de Loire, rappelle à ce propos que *« parmi les objectifs de la phase 5 des pôles, il faut faire émerger des écosystèmes forts, mieux connectés, à même de relever les défis nationaux et régionaux, de renforcer l'action des pôles aux niveaux européen et international. L'État veut soutenir les PME et les start-up françaises dans leur développement, faire émerger des projets collaboratifs innovants dans les filières industrielles et les technologies de pointe. Et ce, dans l'objectif du plan d'investissement France 2030 de bâtir une France et une Europe industrielles, décarbonées, souveraines et innovantes ».*

Stéphane Aufrère se veut aussi rassurant dans la limite de ce que peut faire la Région : *« pas question de lâcher les entreprises françaises et moins encore pour leur visibilité,* dit-il. *On les accompagne sur les salons professionnels comme Pollutec à Lyon, auxquels se rendent les entreprises du pôle DREAM, au JEC, salon des composites qui intéresse Polymeris, mais aussi Dubaï, Barcelone ou Singapour où se dessinent les grands marchés de la cosmétique.*

Cette ingénierie consiste à rassembler les exposants de notre région, adhérents des pôles ou non, sous un même pavillon collectif à bannière régionale, pour être visible ».

Régine Angström, préfète de Région Centre-Val de Loire.

Dream Eau et Milieux, il n'est pas trop tard !

Le pôle Dream a la particularité de s'adresser à la fois aux collectivités, à l'agriculture et aux industriels, en repositionnant les grands usages de ce bien commun qu'est la ressource en eau. *« Le mieux,* explique son président Daniel Pierre, *est de réduire nos usages à la source, car nous partageons la même eau. On parle toujours d'énergie, mais il y a des années que j'alerte sur le fait qu'il y a un vrai problème avec l'eau. Sa disponibilité apparente nous laisse penser que sa disponibilité est toujours là ».*
Les industriels les premiers se sont saisis de la question, à l'image des Sirops Monin à Bourges. Fondé en 1912, l'entreprise qui a sept sites industriels dans le monde, développe depuis 2015, un projet équitable baptisé « zéro rejet », dans le seul souci de limiter les pertes et d'économiser l'eau. Le projet est labellisé par Dream et a même son démonstrateur. *« Au-delà de l'idée vertueuse, c'est aussi l'occasion de pointer du doigt les questions réglementaires,* explique le directeur du pôle Hervé Gaboriau. *Cela contribue à lever les freins administratifs et faire avancer la réglementation sur la réutilisation des eaux ».*
Dans nos villes, le problème est similaire. *« La question de l'eau n'est pas encore vraiment prise en considération dans les aménagements urbains,* détaille Daniel Pierre, *même si l'on commence à faire des efforts. Il faut développer une gestion intégrée des eaux pluviales par exemple. Ce qui implique de décloisonner les services d'urbanisme, de l'environnement et de gestion ».* Désimperméabiliser les sols en laissant des parties enherbées entre les voies de circulation, ne pas surdimensionner les canalisations, et changer les pratiques de consommation. Alertées par les acteurs comme Dream, les collectivités se mettent en réseau pour réfléchir. L'agence de l'eau financera celui que constituent Chartres, Blois, Tours et Bourges qui commencent à partager leurs savoir-faire, notamment pour la GDIEP, la gestion durable intégrée des eaux pluviales. La communauté d'agglomération Bourges Plus organise les *« rendez-vous de l'eau »* pour les élus et les techniciens, les syndicats, les professionnels et les consulaires, ainsi que des ateliers participatifs. En 2023, devrait aussi être organisée une journée technique sur le sujet.
Dream compte une centaine d'adhérents, dont 70% d'entreprises, incluant aussi le monde académique : BRGM, CNRS, INSA, et bien sûr l'INRAE, la sphère agricole et les universités.
« Les sujets sont multiples, insiste Hervé Gaboriau. *Ils agrègent les data et le numérique, la bio surveillance (pour les micropolluants,) la géo synthétique, la surveillance et la métrologie en ligne ».*

Daniel Pierre, président de DREAM, Eau et Milieux.

Hervé Gaboriau, directeur de DREAM Eau et Milieux.

L'eau est sous surveillance, elle le mérite plus que jamais. Le pôle DREAM y veille.

Et ce n'est pas fini !

Tous ces acteurs travaillent désormais à la transition industrielle, qu'elle soit numérique ou écologique. Les projets sont nombreux, en BtoB comme en BtoC. Pour la transition numérique, Dev'up constitue actuellement un consortium avec quatre pôles et clusters : Cosmetic Valley, Pôle Pharma pour la santé, DREAM pour l'environnement et AgreenTechValley pour l'agriculture. Le dossier est à l'étude à la Commission européenne.
Où l'on voit que la stratégie régionale d'innovation sert de terreau aux ambitions des secteurs industriels qui travaillent ensemble.
Au-delà des pôles, se sont créés des comités de pilotages, dans lesquels s'investissent des chefs d'entreprise, le monde académique et celui de la formation, dans l'idée de faire émerger les priorités dans la stratégie d'innovation, et cibler les financements européens qui vont avec.
Quant à la Région Centre-Val de Loire, elle réfléchit à la création d'un nouveau cluster, centré cette fois sur les grandes transformations automobiles., autour de quelques entreprises phares comme Toutencamion, Faurecia, ou SKF…

Château de La Borde en Sologne : la perle rare du Loir-et-Cher

Situé dans le village de Vernou-en-Sologne, le Château de La Borde a rouvert ses portes, au début du mois d'octobre dernier, après un an et demi de travaux. Un hôtel, un spa et un restaurant sont désormais ouverts aux clients.

Une fois le portail d'entrée passé, le visiteur ne peut être qu'impressionné par le parc de 47 hectares et par l'étang de 500 mètres de long devançant le Château de La Borde. Impressionné, le visiteur l'est une nouvelle fois lorsqu'il pousse une première porte : celle de la réception au milieu de laquelle le tronc d'un arbre orléanais déstructuré est utilisé comme bureau. Mais, si le visiteur vient au Château de La Borde, c'est surtout pour passer une nuit dans l'une des 35 chambres de l'hôtel.

Un lieu chargé d'histoire

« Il n'y avait pas beaucoup d'offres hôtelières dans le coin », explique Anabelle Ubald-Bocquet, propriétaire du Château classé monument historique. Construit au XVIIème siècle, il appartenait à sa famille depuis 1904 et était habité depuis l'année 2000. Anabelle rachète le lieu en novembre 2020 et débute les travaux dans la foulée. Prête, l'équipe organise son premier mariage en septembre dernier et l'hôtel ouvre officiellement ses portes au début du mois d'octobre. Les 35 chambres d'une superficie moyenne de 40m² sont réparties en cinq catégories comprises entre 243 et 477 € la nuit. Parmi elles, la plus insolite reste la suite aménagée dans les anciennes écuries. Les boxes des chevaux, qui ont été préservés, offrent un cadre unique.

Le visiteur peut aussi profiter du restaurant de l'hôtel appelé Mémoire. La carte est plutôt courte car celle-ci propose des produits de saison et de proximité. De proximité grâce à des fournisseurs locaux, mais aussi grâce au potager du château dans lequel les cuisiniers se servent parmi une cinquantaine de variétés de fruits et légumes. Le restaurant est ouvert à la clientèle extérieure et peut accueillir jusqu'à 80 couverts. Les tables sont dressées dans trois salons et l'un d'entre eux est privatisable.

Le Château de La Borde en Sologne.

Le spa by Tata Harper, marque de produits américains bios, permet de s'offrir les services d'un masseur professionnel. Dans l'ancienne orangerie du château, on retrouve un sauna, un hammam et des salles de massage. Le Château dispose également d'une piscine réservée aux adultes, une réservée aux familles, d'un terrain de tennis, d'un kids club et d'une mini-ferme avec poneys, poules, faisans, chèvres et brebis. L'étang de 500 mètres de long, devant le château, dispose d'un embarcadère, point de départ d'une éventuelle partie de pêche ou d'une éventuelle balade en barque. Le Château met aussi à disposition des vélos. Ou comment séduire à la fois les couples d'amoureux, les parents et les enfants ?

Entre calme et nature

Pour Samuel Srouji, directeur du lieu, le Château de La Borde en Sologne représente sa dixième ouverture. Fils d'un diplomate libanais et d'une mère espagnole, il parle aujourd'hui huit langues et a travaillé pour de nombreux hôtels de luxe en France et à l'étranger. Après avoir vécu toute sa vie dans des grandes villes, le directeur apprécie le calme, l'histoire et la nature qui entoure le Château de la Borde. *« Je souhaite instaurer un art de recevoir chaleureux, bienveillant, et des services personnalisés, sur mesure,* explique-t-il. *Le client doit se sentir aussi bien que s'il était chez lui, tout en vivant l'histoire du lieu. »*

Le château organise également mariages, séminaires, réunions de travail et autres évènements de team building.

Maxence Yvernault

Le restaurant Mémoire.

La réception de l'hôtel.

Un horizon tracé jusqu'en 2028 pour le tourisme en Loir-et-Cher

Élaborée de manière participative, en associant les acteurs départementaux du secteur touristique, la nouvelle feuille de route en matière de tourisme pour 2023-2028 du Département de Loir-et-Cher, a été présentée début décembre lors d'assises du tourisme organisées au château de Chambord.

Pilotée par l'agence de développement touristique Val de Loire – Loir-et-Cher, cette démarche collaborative a parmi de cibler quatre clientèles potentielles et quatre orientations stratégiques qui en découlent. Identifiées, après une étude de l'Observatoire de l'économie et des territoires puis d'ateliers participatifs rassemblant les professionnels du secteur, les cibles de clientèles prioritaires sont les familles, les séniors actifs, les vélo-flâneurs et les couples urbains branchés.
Si elles ont des points en commun, ces quatre cibles ont aussi des attentes parfois différentes, qu'il faudra chercher à combler. Les familles apprécieront par exemple de pouvoir trouver des activités ludiques et une offre de restauration simple et pratique quant aux séniors, ils privilégieront un hébergement de charme, la gastronomie et le confort.
La stratégie globale du tourisme départemental s'articulera donc autour de quatre orientations fortes : aménager des itinérances douces et capitaliser sur le « slow tourisme » mais aussi conforter l'intermodalité, pour répondre notamment

à la demande des « couples urbains branchés » qui arrivent souvent en train et veulent pouvoir se déplacer dans le département sans voiture. Mais aussi développer, structurer et thématiser l'offre de restauration et d'hébergement, en accompagnant les professionnels dans l'accueil des ressources humaines nécessaires à leur activité.
Valoriser les marques Val de Loire et Sologne, en renforçant et en modernisant le système d'information touristique et enfin favoriser la coordination des acteurs du tourisme à l'échelle du département.
Pour Didier Arino, DGA de Protourisme et grand témoin invité de ces assises, le tourisme dans le Loir-et-Cher peut encore gagner des parts de marché. Ils s'adressent aux acteurs touristiques du département : « *Vous avez des atouts indéniables, et vous êtes une destination formidable. Le tourisme doit être créatif et expérientiel, et le Loir-et-Cher peut devenir LA destination des cinq sens.* »

Voici les premiers ambassadeurs des produits © du Centre

La marque des produits alimentaires élaborés en Centre-Val de Loire cherche à se développer en lançant un réseau d'ambassadeurs. Commerçants et restaurateurs sont invités à prêcher la bonne parole et le bon goût.

Si elle a grandi en nombre d'adhérents et de produits référencés, la marque alimentaire © du Centre souffre encore d'un déficit de notoriété. Portée à bout de bras par le Conseil régional et les trois chambres consulaires régionales, la marque lancée en décembre 2020 compte aujourd'hui 165 adhérents qui sont autant de producteurs ou de fabricants de produits alimentaires élaborés en Centre-Val de Loire. Dans le panier © du Centre on recensait 2015 produits à la fin de l'année 2022 et de nouveaux candidats frappaient encore à la porte.
« C'est une marque qui a toute sa place en tant qu'élément d'avenir pour la valorisation de notre région, estimait François Bonneau, le président du Centre-Val de Loire, lors d'un déjeuner de presse en novembre. *L'identité gastronomique fait partie intégrante de l'attractivité touristique de notre territoire. C'est pourquoi nous lançons ce réseau des ambassadeurs qui auront pour mission d'assurer la promotion des produits et des savoir-faire en direction du grand public. »*

Les profils recherchés ne sont donc pas nécessairement les producteurs adhérents de la marque mais plutôt des commerçants et des restaurateurs en contact avec le public externe. Pour devenir ambassadeurs, il faut réunir certaines conditions (lire encadré), remplir un dossier et accueillir une visite de préadmission avant passage en commission d'agrément. Le « titre » est délivré ensuite pour une durée de trois ans.

Trois des premiers ambassadeurs de la marque © du Centre, parmi la vingtaine de titulaires déjà habilités, ont témoigné de leur engagement.

Julien Medard, restaurateur en Berry

Natif de Beaugency, fils de cuisinier et petit-fils d'agriculteur, Julien Medard a travaillé dans plusieurs restaurants du Loir-et-Cher, du Loiret et d'Alsace, avant d'ouvrir son propre restaurant à Boulleret (Cher) en 2014 où il a obtenu une étoile Michelin en 2021.

Sabine Brochard, œnologue à Orléans

Œnologue, Sabine Brochard a créé à Orléans le restaurant orléanais Ver di Vin, avec Laurent Brochard, aux fourneaux. Sabine Brochard est également la présidente de l'association Les Toques du Loiret.

Trois des premiers ambassadeurs © du Centre : (de gauche à droite) Corinne Turpin, supermarché La Gabarre à Orléans, Julien Medard, restaurant Maison Medard à Boulleret (Cher), et Sabine Brochard, restaurant Ver di Vin à Orléans.

La Gabare, supermarché participatif

Le supermarché coopératif et participatif « La Gabare » a été créé en 2019 à Olivet. Présidée par Corinne Turpin, la coopérative compte 1425 coopérateurs et promeut une alimentation saine et de qualité accessible à tous.

Comment devenir ambassadeurs © du Centre

Pour les commerçants : surface de vente inférieure ou égale à 400 m2, proposer au moins 20 produits référencés © du Centre et travailler avec au moins cinq entreprises adhérentes.

Pour les restaurateurs : être certifiés « Maître Restaurateur » ou « Artisan Restaurateur », ou faire partie d'une association départementale de restaurateurs. Travailler avec au moins trois producteurs adhérents de la marque.

Contacts :
Loiret : Valérie Dubois, 06 14 22 25 90, valerie.dubois@devup-centrevaldeloire.fr

Loir-et-Cher : Amandine Plaire, 06 31 69 55 64, amandine.plaire@devup-centrevaldeloire.fr

Indre-et-Loire : Cécilia Monville, 07 72 46 62 94, cecilia.monville@devup-centrevaldeloire.fr

Les marionnettes à l'honneur au festival *Avec ou sans fils*

Le festival de marionnettes Avec ou sans fils aura lieu du 20 janvier au 15 février prochain dans toute la région Centre-Val de Loire.

Créé en 2009 par le Centre national de la marionnette, le festival Avec ou sans fils a permis, à l'origine, de « *créer un temps festivalier pour le territoire vendômois* », rappelle Frédéric Maurin, directeur de L'Hectare à Vendôme (41) et organisateur de ce festival. L'année 2022 marque sa sixième édition, après celle annulée en 2021.

Le festival Avec ou sans fils est une biennale régionale et internationale de marionnettes organisée dans toute la région Centre-Val de Loire. Régionale, car, parmi les 34 compagnies invitées cette année, six sont originaires de la région. Internationale aussi, le festival accueillant

Le Bal Marionnettique.

également des compagnies du monde entier. Celles-ci sont sélectionnées environ un an et demi à l'avance et elles traitent aussi bien de sujets graves, drôles ou festifs.

Un art intergénérationnel

Le slogan de cette année ? Soyons heureux. « *Nous voulons propager la joie de vie, s'enthousiasme Frédéric Maurin. Il faut être heureux et croquer la vie à pleine dent.* » Le public pourra assister à 37 spectacles dans 17 villes de la région. Trois œuvres de marionnettes ont été créées spécialement pour l'occasion. Le public pourra aussi profiter de deux expositions et d'une projection cinématographique.

Le festival accueille plusieurs milliers de spectateurs chaque année. Parmi eux, un public familial, des fans de marionnettes et d'autres qui viennent découvrir cet art. À Vendôme, le week-end du 3 au 5 février sera par exemple destiné à la jeunesse et aux familles. Mais, de nos jours, « *il y a aussi beaucoup d'adultes dans le public. Au départ, au XVII*ème *et au XIX*ème *siècles, les marionnettes n'étaient pas faites pour les enfants. C'était le théâtre des pauvres*

La mort grandiose des marionnettes.

qui se moquait des riches », rappelle Frédéric Maurin. Désormais, le festival entend donc s'adresser aussi bien aux adultes qu'aux jeunes enfants.

Pour découvrir le programme de l'édition 2022 du festival Avec ou sans fils, rendez-vous sur : http://www.lhectare.fr/telechargements/Programme Avec Ou Sans Fils 2023.pdf
Rendez-vous également sur le site internet de L'Hectare : http://www.lhectare.fr

Maxence Yvernault

Treize chefs mettent les bouchées doubles

Jusqu'au 31 mars, avec l'opération «Deux fois plus de goût», ce sont les saveurs de la destination Blois-Chambord qui sont mises à l'honneur sur les cartes de treize restaurants.

«Deux fois plus de goût», partenaire de l'Automne gourmand en Centre-Val de Loire, offre la possibilité de découvrir le double de saveurs que lors d'un repas traditionnel.
Pendant cette opération gastronomique, chaque chef appâte les épicuriens en leur faisant goûter deux entrées, deux plats, deux desserts et deux verres de vin pour des tarifs allant de 29 € à 82 €. Cela solutionne aussi le dilemme quand, carte en main, on doit choisir entre le duo de gambas et Saint-Jacques ou le croustillant de souris de cerf !
Pour les gastronomes en culotte courte, certains d'entre eux proposent également une formule adaptée et même de visiter la cuisine du chef.

Avec ces portions de dégustation, les gourmets apprécient encore davantage le savoir-faire et les initiatives des restaurateurs locaux. Si certains chefs mettent à l'honneur la crème de leur carte, pour d'autres, c'est aussi l'occasion de *«sortir des sentiers battus, de marier de nouvelles saveurs, de tester de nouveaux produits en circuits courts et bio»*, précise l'Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire.
Treize restaurants ont rejoint cette offre imaginée par l'Office de Tourisme Blois-Chambord-Val de Loire : des tables blésoises (Le Monarque, La Creusille, Le Clipper-Duc de Guise, Le Mimosa, L'Embarcadère, Fleur de Loire) mais aussi l'Auberge du Centre à Chitenay, Le Relais de Chambord, Au relais d'Artémis à Bracieux, Ezia à Montlivault, l'Auberge de l'École à Pontlevoy, Le 1519 à Maslives et Le Fleuray à Cangey (37).
L'idée ayant séduit en cuisine comme en salle, *«Deux fois plus de goût»* existe depuis une douzaine d'années. Pour cette dégustation, il est même conseillé, voire indispensable, de réserver, selon les établissements.

https://www.bloischambord.com/operation-2-fois-plus-de-gout

Laëtitia Piquet

La troupe Avec et sans complexe monte sur les planches

La troupe de théâtre amateur Avec et sans complexe montera sur la scène de la salle des fêtes de Saint-Sulpice-de-Pommeray (41) en janvier et février 2023.

Créée en 1994, l'association de treize comédiens Avec et sans complexe se réunit chaque mardi et un dimanche par mois pour répéter. En près de trente ans, son public s'est fidélisé. Avec 500 spectateurs lors de sa création, ce chiffre atteint désormais 1 700 et la troupe espère accueillir 2 000 personnes en 2023. Une quinzaine d'entreprises partenaires soutiennent l'association. Cette dernière recherche actuellement de nouvelles entreprises prêtes à soutenir financièrement son activité et de nouveaux comédiens pour étoffer la troupe.

La troupe de théâtre amateur *Avec et sans complexe.*

La troupe interprètera la comédie de Ray Cooney, Impair et père. L'histoire ? *« Le docteur Pierre Jouffroy travaille au discours qu'il doit prononcer devant quelque 300 collègues venus du monde entier l'avant-veille de Noël. L'instant est crucial pour lui et requiert une absolue concentration. Or, tous ses collègues semblent s'être donnés le mot pour défiler dans la salle de repos de l'hôpital où il exerce. C'est donc à bout de patience qu'il accueille une jeune femme qui veut absolument lui parler. Mais qui peut-elle bien être ? »*

La pièce est mise en scène par Frédéric Martin, comédien professionnel depuis plus de vingt ans et installé à Blois depuis une douzaine d'années. Deux ans après son arrivée, la première pièce qu'il met en scène avec la troupe Avec et sans complexe est la célèbre Le père Noël est une ordure. Il n'a pas quitté la troupe depuis. *« Je suis très patient et mes comédiens sont aussi très patients »*, explique-t-il. Et son métier de comédien n'est jamais très loin : *« souvent, j'ai envie de monter sur scène pour leur montrer un exemple ».*

Les dates et les horaires :
Le samedi 21, le vendredi 27 et le samedi 28 janvier, le vendredi 03 et le samedi 04 février à 20h30.
Le dimanche 22 et 29 janvier, et le dimanche 05 février à 15h.

Maxence Yvernault

Portes ouvertes

BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire

2023 | BTP CFA 41

0 806 702 701

contact41@btpcfa-cvdl.fr

34 rue Bernard Darada
41000 Blois

4 Février	9h-12h
11 mars	9h-16h
8 avril	9h-12h
13 mai	9h-12h
17 juin	9h-12h

Instagram | Facebook | LinkedIn | App store | Play Store

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
VOUS SOUHAITE UNE
BELLE ANNÉE

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

SUIVEZ-NOUS SUR *departement41*